À L'ÉCOUTE DE MARGENCY



RETOUR EN IMAGES

Cérémonie du 11 novembre 2023





ÉDITORIAL

THIFRRY BRUN

Chères Margencéennes, chers Margencéens.

L'été s'annonce, enfin, et avec la promesse de jours plus ensoleillés se profile le festival tropical Margency, le 21 juin prochain, auguel je vous convie nombreux pour 3 jours de fête, de rencontres, de divertissements et de détente, aux couleurs et aux rythmes des danses et des musiques caribéennes.

Pour cette 2^e édition, plus de 250 artistes, 43 groupes dont certains de renommée internationale comme Original H, Zoukazz, Kowus ou François Ladrezeau, se succèderont sur la scène du parc de la Mairie pour vous offrir des performances musicales et chorégraphiques à faire vibrer notre ville des sonorités et des virevoltes endiablées de nos Antilles, pour le bonheur de tous.

Je profite aussi de l'occasion pour partager avec vous le plaisir de voir se concrétiser certains des projets phares du développement de notre commune. Comme vous avez pu le constater, les chantiers de la maison de santé, des anciennes écuries et de l'ancienne mairie viennent de démarrer. En 2025, Margency disposera ainsi d'une offre de soins élargie, d'un restaurant traditionnel et d'une capacité hôtelière qui participeront à l'attractivité de notre ville et de l'enrichissement de ses prestations de proximité.

Ces réalisations accompagnent la politique de développement de l'habitat engagée dans notre contrat de mixité sociale en vue de favoriser les rapprochements sociaux professionnels et familiaux. C'est ainsi que seront proposés, dans les années à venir, plus d'une centaine de logements dédiés aux soignants de l'Hôpital de la Croix-Rouge, aux professeurs et étudiants de Bury Rosaire, aux prestataires de la maison de santé, mais aussi aux familles margencéennes désireuses de se rapprocher.

Margency s'anime et Margency évolue, tout en restant fidèle à elle-même, une ville à vivre. Ce nouvel opus de votre magazine, toujours intégralement rédigé par vos élus, vous en convaincra j'en suis sûr.

Je vous souhaite une belle période estivale à tous.

Thierry BRUN

Votre Maire, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée

MARGENCY Margency LE MAGAZINE DE LA VILLE DE MARGENCY

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION | Thierry Brun RÉDACTEURS EN CHEF | Marie Roussel - Hervé Bertrand COMITÉ DE RÉDACTION | L'ensemble des élus de la liste majoritaire POUR MARGENCY 2020

et le service Communication de la Mairie

RÉDACTION - PHOTOS | Service Communication de la Mairie de Margency & Laurent DROUIN Photographe CONCEPTION & RÉALISATION | Sophie NOBLET | www.agence-waow.com

IMPRESSION | Imprimerie IPH Montmorency

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	3
ÉDUCATION	4
LE JOURNAL DES ENFANTS	10
ÉCOLOGIE & PATRIMOINE	14
DOSSIER	20
URBANISME	30
VIVRE À MARGENCY	34
COMMUNICATION	40
ACTION SOCIALE	42
FINANCES	48
CULTURE	52
INSTANTANÉS	58
ANIMATION	60
VIE ASSOCIATIVE	68
TRIBUNE	7 5
PLAN	76
AGENDA	78

NUMÉROS UTILES

STANDARD 01 34 27 40 40 SERVICE ÉDUCATION 01 34 27 40 76 **SERVICE ETAT CIVIL** 01 34 27 40 41



LES ACTIVITÉS DANS LES ÉCOLES

DE MARGENCY

De la prévention routière à la prévention contre le harcèlement, en passant par des actions pour l'écologie, les enfants des écoles ont pleinement participé aux projets de la commune.





Dans l'actualité des écoles, nous avons pu faire de la prévention grâce à des interventions dans les classes. Tout d'abord sur les dangers et risques de la trottinette électrique pour les classes de CE2, CM1, CM2 et 6°. Il est capital de privilégier les modes de locomotion alternatifs et les circulations douces. En ce sens, il était important de rappeler la réglementation, les risques encourus et surtout les bonnes pratiques à avoir pour garantir la sécurité de tous ; celle du conducteur ainsi que celle de tous les autres usagers de nos espaces communs que sont les routes et les trottoirs.

D'autres interventions de prévention ont eu lieu au cours de cette année dans les classes. La lutte contre le harcèlement étant une des priorités du ministère de l'Éducation Nationale, les écoles de Margency ont appliqué le premier point du plan prévu, à savoir la prévention. Le programme de lutte contre le harcèlement à l'école, aussi appelé "pHARe", est un plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement. Mis en place depuis 2021, généralisé aux écoles et collèges à la rentrée 2022, il est étendu aux lycées depuis la rentrée 2023. C'est dans ce cadre que la Police Nationale interviendra dans les classes de CM1 et CM2 de Margency afin d'aborder ce thème et prévenir des dangers des réseaux sociaux.

Lors de notre dernier magazine, je vous avais parlé d'un challenge éco-mobilité organisé avec le concours de la Communauté d'Agglomération de Plaine

Vallée et auguel nos élèves de l'école élémentaire Saint-Exupéry ainsi que les collégiens de Notre-Dame de Bury participaient. Ce challenge avait pour but de leur faire prendre conscience, ainsi qu'à leur famille, des incidences du choix du mode de déplacement pour les trajets maison-école-maison et d'envisager un mode de transport alternatif moins carboné, ou plus écoresponsable. Eh bien, cette année, Margency reconduit sa participation à ce challenge éco-mobilité en ayant le plaisir d'accueillir de nouvelles villes. Il y aura plus de challenge et donc plus de gain en éco-mobilité pour notre planète. Ce challenge a lieu début juin et se terminera par une rue aux enfants, comme l'année dernière.

Dans le cadre des interventions de prévention, nous avons aussi la joie de recevoir une formation aux gestes de premier secours, les gestes qui sauvent. Cette formation est aussi appelée « Apprendre à porter secours » (APS).

La formation aux premiers secours est obligatoire dans le cursus des élèves. La sensibilisation à la prévention des risques et l'enseignement des règles générales de sécurité pour une éducation à la responsabilité répondent à des exigences éducatives de sécurité civile et de santé publique.

D'une durée de deux heures, la sensibilisation aux "gestes qui sauvent" permet d'acquérir les premiers gestes d'urgence dans l'attente des secours.

Cette sensibilisation porte sur les points suivants :

- La protection et l'alerte
- Les hémorragies
- Les positions d'attente
- La perte de connaissance
- L'arrêt cardiaque

Pour notre école, ce sont les formateurs de la caserne des sapeurs-pompiers d'Eaubonne qui sont intervenus dans les classes, avec en personne le capitaine du centre de secours.

L'actualité, c'est aussi la simplification du dossier d'inscription aux activités périscolaires comme la cantine, la garderie, l'étude surveillée et l'accueil de loisirs des mercredis et des vacances. Cette simplification était une demande récurrente afin de ne pas remplir 4 fois les mêmes renseignements lorsqu'un enfant participait aux quatre activités. Il suffira, pour la prochaine rentrée, de remplir un seul dossier d'inscription aux activités périscolaires et de cocher les activités choisies. Il faudra malgré tout toujours accepter les règlements intérieurs de chaque activité choisie.

Du côté du centre de loisirs, il y a aussi beaucoup d'actualités. Le thème cette année semble être le partenariat et la rencontre, car nos jeunes Margencéens multiplient les activités avec une chorale de l'association Arabesques



qui donnera lieu à une prestation commune pour le Festival Tropical. Il y aura aussi le traditionnel spectacle des Marcyens, toujours lors de la fête du village. Pour finir, un partenariat entre l'accueil de loisirs et l'Hôpital d'Enfants de Margency se met en place pour se rencontrer, se découvrir, échanger et jouer ensemble.





LE TEMPS DES RÉALISATIONS EST ARRIVÉ...

Depuis 2020, beaucoup de projets avaient été esquissés et nombreux étaient ceux qui les attendaient. Le moment est venu de voir ces promesses se réaliser.



■ LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE SAINT-EXUPÉRY

La rénovation des toilettes de l'école élémentaire Saint-Exupéry était digne de l'Arlésienne chère à Alphonse Daudet. En effet, nous en parlons depuis la campagne des élections municipales de 2020. Il est vrai que notre école élémentaire avait besoin d'un coup de fraîcheur et les toilettes des élèves tout particulièrement. On en parle donc depuis 5 ans, mais les travaux semblaient toujours repoussés.

Eh bien, le temps des travaux d'urgence une fois terminé, les concertations réalisées, le projet esquissé, le concours attribué, les subventions distribuées, les plans et devis achevés, les travaux ont pu commencer. Eux aussi ont eu leur lot de surprises, de retards et de reports. Mais aujourd'hui, les travaux sont achevés. À la place des quatre anciennes toilettes



(garçons/filles x 2) qui étaient dans chacun des deux bâtiments, il a été créé un ensemble unique. Aujourd'hui, les enfants ont des toilettes réservées aux filles et des toilettes réservées aux garçons, séparées par des cloisonnettes. Ce nouvel espace permet, en plus de sa fonction première, de relier les deux bâtiments et ainsi de circuler d'un bâtiment à l'autre en évitant le froid et la pluie. Il est aussi doté de cabines PMR (Personne à Mobilité Réduite). Il est aujourd'hui fonctionnel et ce, depuis la rentrée des vacances d'hiver 2024 (vacances de février). Les représentants de parents d'élèves ainsi que les adjoints ont été invités à le visiter.

Les travaux, c'est aussi la peinture de toutes les salles de classe et des circulations (couloirs et escaliers) qui ont été réalisés lors du deuxième semestre 2023, mais aussi, et beaucoup l'attendent, un resurfaçage de la cour de l'école. Ces travaux dans la cour auront lieu cet été. En effet, les représentants de parents d'élèves avaient estimé, lors de nombreux Conseils d'École, que l'état de la cour était accidentogène. Cet été, la cour aura donc droit à une remise en état afin de réduire les risques de chute lors des récréations et autres moments d'éducation physique.

Concernant les travaux, il reste la réhabilitation du préau fermé de l'école (appelé communément le « Gymnase »). Il y est prévu l'installation d'un dojo en partenariat avec la Fédération Française de Judo et des aménagements de rangements.

Enfin, l'école Saint-Exupéry bénéficiera d'une ouverture de classe pour la rentrée 2024. Il a donc fallu trouver une salle pour accueillir cette 8º classe. C'est l'ancienne salle informatique qui a été choisie. Il faut saluer le travail des Services Techniques qui ont déjà aménagé la classe.

Le mobilier commandé a été livré au moment où vous lisez ces lignes et le tableau numérique ENI (Ecran Numérique Interactif) est lui aussi commandé.

Les travaux, ce sont aussi des interventions sur les toitures de l'école maternelle Le Petit Prince. En effet, le bureau de la directrice souffrait de fuites récurrentes et l'utilisation de la salle de motricité a été interdite cette année pour des raisons de sécurité. Tout est remis en ordre aujourd'hui.







Michel PLAIGNAUD 6° Adjoint au Maire, délégué à l'Enfance et l'Education

LES ACTIVITÉS DE L'ESPACE ADOS

La commune de Margency dispose d'un centre de loisirs, Les Marcyens, pour les enfants. Mais savez-vous que vos adolescents ont également un espace qui leur est dédié ? Découvrez ce que nos animateurs leur réservent comme activités.









■ LA STRUCTURE DE L'ESPACE ADOS

Avec une capacité d'accueil jusqu'à 20 jeunes de 10 à 15 ans, notre structure dispose de toutes les autorisations nécessaires pour offrir un cadre de divertissement et de découvertes sécurisé et agréable. Nous sommes agréés par la DDCS et nos équipes d'animateurs qualifiés mettent tout en œuvre pour proposer des activités variées et adaptées à chaque tranche d'âge.

QUE FAIRE PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES ?

Vos enfants pourront profiter pleinement de notre espace et participer à des sorties stimulantes et épanouissantes. Les vacances scolaires au sein de l'Espace Ados de Margency permettent une grande variété d'activités passionnantes. En les inscrivant en avance, vous êtes sûr de les savoir en sécurité et heureux.

■ LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS PROPOSÉES

Les animateurs de l'Espace Ados travaillent ensemble afin de proposer différentes activités à chaque vacances scolaires, bien que certaines soient récurrentes. Vos adolescents pourront découvrir ou redécouvrir les activités telles que le paintball, le free jump, l'escape game, l'atelier cuisine, les tournois sportifs et des sorties variées. À l'Espace Ados, vous garantissez à vos enfants des journées inoubliables et divertissantes.

Ne passez pas à côté de cette occasion, amusements et souvenirs inoubliables seront de mise. Pour plus d'informations, vous pouvez vous



rendre sur la page dédiée de notre site internet ou contacter directement l'Espace Ados par téléphone au 01 34 06 00 18 ou au 06 76 63 19 92.



LA MINI-ENTREPRISE DE BURY!



La classe de Terminale STMG du Lycée Notre-Dame de Bury-Rosaire, accompagnée par l'association Entreprendre pour Apprendre, a décidé de créer sa propre mini-entreprise appelée « Ma Perle ».









Ma Perle propose un collier répondant au problème des risques engendrés par les parfums chimiques sur la peau. Les élèves ont créé un coffret contenant un collier en perles volcaniques sur lesquelles le consommateur peut déposer des huiles essentielles (3 parfums fournis : vanille, bergamote et jasmin).

Depuis septembre 2023, les élèves travaillent sur ce projet. Ils ont d'abord brainstormé pour trouver l'idée. Puis, ils ont choisi et négocié avec les fournisseurs. Ils ont ensuite confectionné les colliers à la main, rempli chaque petite fiole d'huile essentielle et étiqueté les bouteilles et le coffret.

■ UNE MINI-ENTREPRISE BIEN ORGANISÉE

L'équipe communication a créé le site internet et les pages des réseaux sociaux. L'équipe gestion-finance a calculé les coûts de revient et les marges.

Le pôle coordination a géré l'organisation de la minientreprise.

Le coffret est en vente depuis quelques semaines. Une partie des bénéfices sera reversée à l'association Zazakely, qui œuvre pour les enfants défavorisés de Madagascar.



RETROUVEZ LEUR MINI-ENTREPRISE SUR:

- Leur site Internet: maperlestmg.fr
- Leur page Instagram : maperlestmg
- Leur page Tiktok : ma perle 95
- Via le flash code sur l'affiche









LE JOURNAL des enfants

Ville de MARGENCY

Les enfants de Margency sont fiers de vous présenter leur journal. Journalistes en herbe, curieux, intéressés, ils reviendront dans chaque magazine vous présenter les sujets qui les passionnent, les intéressent, pour vous permettre aussi à vous, Margencéens, de voir votre ville à travers leur regard d'enfant. Ce projet est piloté par l'APEIM qui souhaitait leur donner une occasion de s'exprimer, parler de sujets qui leur tiennent à cœur ou rencontrer des personnes qui les inspirent. C'est aussi bien sûr un formidable outil pédagogique - choix du sujet, recherche de l'information, rédaction...

Nous espérons que ce nouveau numéro vous plaira. Rendez-vous est pris pour les suivants.

L'équipe du journal des enfants.

la 2º édition de la fête du livre!

La deuxième édition de la Fête du Livre à Margency a connu un vif succès auprès des Margencéens et des enfants venus en nombre découvrir les livres.

La récente deuxième édition de la Fête du Livre à Margency a été accueillie avec succès par les habitants de la commune, ainsi que par un nombre considérable d'enfants désireux de découvrir le monde des livres.

L'événement a eu le privilège d'accueillir Guillaume Reynard, auteur et illustrateur, qui a pu présenter ses ouvrages et échanger avec les participants. Une exposition diversifiée de livres pour enfants a également été proposée, comprenant des albums, des romans, des bandes dessinées et des documentaires, adaptés à tous les âges.

L'organisation de la fête a bénéficié du soutien d'une équipe de parents volontaires et dynamiques, dont l'implication a contribué au bon déroulement de la journée. L'expression de joie sur le visage des enfants lorsqu'ils découvraient de nouveaux livres a été un moment plaisant et encourageant pour les organisateurs en vue des futures éditions de la Fête du Livre.

Nous remercions chaleureusement les habitants qui se sont joints à nous pour notre récent événement: le repas des régions, prévu le vendredi 24 mai.

Celsa BEN AISSA, Vice-présidente de l'A.P.E.I.M.











Guillaume Reynard a illustré le livre jeunesse

"Comment on fait ça ?"

qui vous explique simplement des choses compliquées!

Découvrez ses illustrations sur son compte Instagram: guillaume_reynard



Guillaume Reynard

Illustrateur français réputé pour son travail dans les livres jeunesse et les publications diverses. Il a débuté sa carrière d'illustrateur en 1997 et collabore avec plusieurs maisons d'édition prestigieuses telles qu'Actes-Sud Junior, Autrement, Flammarion et Intervalles. Guillaume Reynard a également illustré des articles pour des journaux et magazines

comme Le Monde, Libération, et Grands Reportages.

Son style se caractérise par des dessins figuratifs qui explorent les liens entre les êtres et leurs environnements. Il a également contribué à la scénographie de musées renommés comme la Grande Galerie de l'Évolution et la Cité des sciences de la Villette à Paris, ainsi que le Musée des Confluences à Lyon.

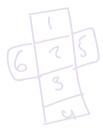


Comme tous les ans, la kermesse des écoles est un événement très attendu des enfants ! C'est l'occasion pour eux de s'amuser et de présenter à leurs copains et leurs familles un magnifique spectacle. Moment très attendu des parents également puisqu'ils s'y émerveilleront devant les prestations chorégraphiées de leurs enfants. Danse ou chant, cet événement ne cesse de nous impressionner chaque année. Durant la kermesse, vous aurez également la possibilité de profiter des différents stands de jeux et de restauration pour le plus grand bonheur des petits et des grands !

Le vendredi 28 juin de 18h30 à 22h, un rendez-vous à ne surtout pas manquer...





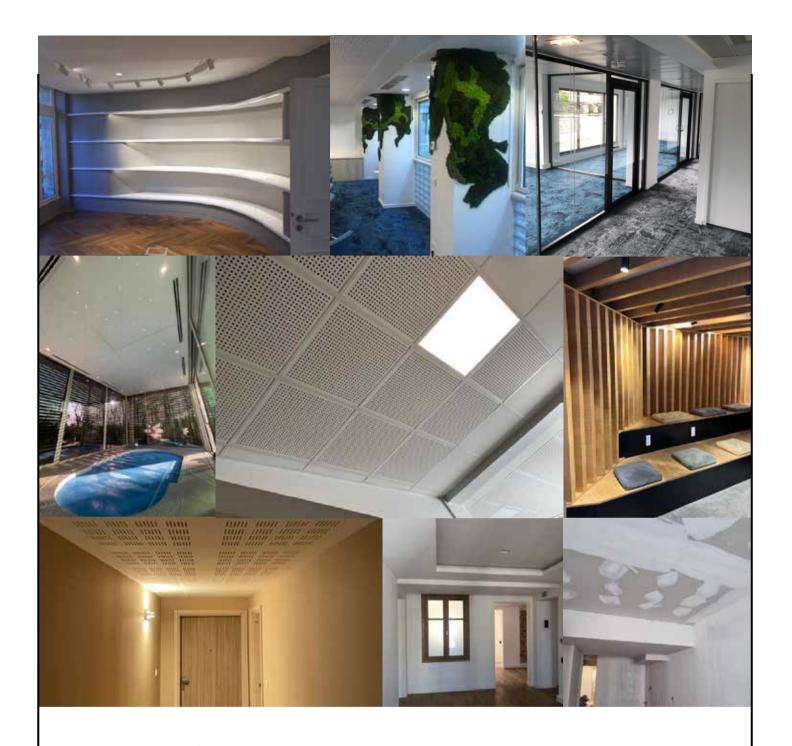














Votre spécialiste de la rénovation intérieure

plâtrerie – isolation – faux plafonds menuiserie intérieure cloisons aluminium – peinture

www.proevolutionbats.fr

1 Ter avenue René Villemer – 95500 LE THILLAY



LE COMPOSTAGE COLLECTIF

À MARGENCY

Le succès des composteurs du parc de la Tuilerie a poussé la commune à investir dans de nouvelles installations à destination des Margencéens. Des actions en faveur de l'écologie sont également menées tout au long de l'année.



La commune a opté pour une démarche remarquable au sein du département depuis fin 2021. Cette démarche s'est concrétisée en février 2022 par l'inauguration du premier composteur collectif de quartier situé au parc de la Tuilerie. Nous poursuivons notre initiative par l'implantation d'un deuxième composteur en juin 2023 au sein du parc de la Mairie pour suppléer au succès du premier.

COMPOSTER, ÇA CONSISTE EN QUOI ?

Le compostage permet de réduire près de 30 % le volume de nos ordures ménagères. Il consiste en un processus biologique qui permet la transformation des biodéchets en un fertilisant de qualité, utilisable pour les plantations. Depuis le 1er janvier 2024, la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) prévoit de permettre à tous les particuliers de disposer d'une solution pratique de tri des biodéchets (restes de fruits et légumes, épluchures, autres restes alimentaires et déchets du jardin). Le Syndicat Emeraude nous rappelle que "le compostage constitue"

la solution la plus écologique et la plus économique pour trier et valoriser les biodéchets."

Pour la bonne marche des composteurs, il est primordial de trier en amont vos déchets organiques en respectant un certain nombre de règles. Par exemple, il est préférable de ne pas jeter trop de peaux d'agrumes, ou encore de ne pas mettre de légumes entiers de taille trop importante (donc les couper au préalable). Si vous souhaitez le détail des règles du compostage, vous pouvez aller sur le site internet du Syndicat Emeraude (www.syndicat-emeraude.fr),

ou directement au-dessus de chaque composteur de votre ville ; un tableau très clair vous donnera les bons gestes à intégrer.

Toutes ces actions mises en place contribuent déjà à l'amélioration de notre environnement.

En effet, le processus de maturation de tous ces déchets végétaux et autres (marc de café) donnera, au contact des différents micro-organismes (lombrics, vers de terre...), au bout d'une petite année, un produit qui s'apparentera à un terreau fertilisant pour vos jardins.









LES BÉNÉVOLES

Toutes ces démarches sont sous le contrôle bienveillant de bénévoles investis qui vérifient régulièrement ce qui est versé dans ces composteurs. Ils sont par moments confrontés à des situations cocasses. Par conséquent et dans l'intérêt de tous, ils vous demandent de bien vous conformer aux panneaux informatifs au-dessus des composteurs.

Les 7 bénévoles référents, que je représente humblement par cet écrit, vous ont convié à venir chercher, le 27 avril à partir de 14h30, du compost prêt à l'emploi au parc de la Tuilerie. Dans la mesure des quantités disponibles, il vous a été distribué un seau de collecte de biodéchets afin de récolter le compost.

PENSEZ-Y

- Une meilleure gestion de vos déchets organiques, c'est un allègement significatif de vos poubelles d'ordures ménagères.
- Une récolte de compost, cela évite d'acheter de l'engrais pas forcément élaboré à base de produits naturels.
- Agir au niveau des biodéchets, c'est aussi mieux consommer, car mieux jeter.
- Venir aider les bénévoles, c'est se sensibiliser à une démarche environnementale durable.
- Environ 30 % de nos ordures ménagères pourraient être compostées plutôt qu'incinérées, soit 80 kg par an et par habitant.
- Le Syndicat Emeraude est à votre écoute au 01 34 11 92 92 ou par e-mail à contact@syndicat-emeraude.fr.

CONTINUITÉ DES ACTIONS ENVIRONNEMEN-TALES MISES EN PLACE AU SEIN DE LA COMMUNE

La distribution de bois propre à la combustion, en échange d'un don à la Caisse des Ecoles, est régulièrement programmée suite à la découpe d'arbres malades ou dégradés par les intempéries. La dernière opération du 27 janvier fut un succès. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé des prochaines dates.

ш

Tri des biodéchets obligatoire : quelles solutions ?

À partir du 1^{er} janvier 2024, la loi prévoit de permettre à tous les particuliers de disposer d'une solution pratique de tri des biodéchets.

Les biodéchets sont les déchets de cuisine, de repas et les déchets du jardin.

Ces déchets représentent actuellement plus du tiers de nos poubelles d'ordures ménagères. L'objectif de cette loi est d'éviter l'incinération de ces déchets et de les valoriser en fertilisant ou en biogaz.

Le Syndicat Emeraude, en charge de la prévention, de la collecte et du traitement des déchets ménagers, vous propose des solutions adaptées en fonction de votre type d'habitation.

Contrairement à ce qui a pu être relayé dans certains médias, les poubelles des habitants ne seront pas fouillées et aucune amende ne sera donnée.

Vous habitez en maison avec jardin

Le Syndicat Emeraude propose **des composteurs à des prix réduits** pour les habitants du territoire. La pratique du compostage individuel permet d'obtenir, à partir des déchets de cuisine et de jardin, un fertilisant de qualité à utiliser pour les plantations. Des formations sont régulièrement organisées dans nos locaux pour acquérir les bases. Pour plus d'informations, rendez-vous sur :

https://www.syndicat-emeraude.fr/compostage



Vous habitez en collectif avec espaces verts

Le Syndicat Emeraude propose un accompagnement dans l'installation de sites de compostage collectif : étude de faisabilité du projet, fourniture de composteurs à prix réduit et formation gratuite des résidents.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur :

https://www.syndicat-emeraude/le-compostage-collectif

Vous habitez en collectif sans espace vert

Le Syndicat Emeraude expérimente la collecte séparée des déchets alimentaires dans certains quartiers des communes d'Eaubonne, Saint-Gratien et Soisy-sous-Montmorency.

Des abris-bacs accessibles aux résidents sont installés sur l'espace public. Ils sont ouverts 24h/24 et il est possible d'y déposer les déchets alimentaires en vrac ou dans des sacs en papier Kraft. La collecte a lieu une fois par semaine.



Les biodéchets collectés sont valorisés en biogaz et en fertilisant utilisé sur les sols agricoles d'Île de France.

À l'issue de cette expérimentation, une extension de la collecte des biodéchets alimentaires sera envisagée sur les autres villes du territoire. Nous ne manquerons pas de communiquer sur le sujet!

<u>Informations</u>

Service Prévention 01 34 11 92 91 prevention@syndicat-emeraude.fr www.syndicat-emeraude.fr Contact presse

Myriam Meilley-Barbion 01 34 11 92 90 mmeilley@syndicat-emeraude.fr





POUR UNE RÉUSSITE

COLLECTIVE

Les composteurs installés dans les parcs de la ville ont un succès retentissant. Ils ont permis aux Margencéens de profiter de la distribution du compost le samedi 27 avril qui a eu lieu en présence de Monsieur le Maire, Thierry Brun.









Il existe 2 composteurs collectifs publics au sein de la commune, présents dans le parc de la Mairie et le parc de la Tuilerie. Cette initiative est copilotée avec le Syndicat Emeraude qui s'occupe de la gestion des déchets pour une vingtaine de communes du Val d'Oise.

POURQUOI LE COMPOST ?

C'est un élément naturel qui, mélangé à votre terre de jardin, aidera à générer des plantations saines. Votre jardin, potager et plantes grandiront sans aucun produit phytosanitaire qui serait potentiellement présent dans les produits vendus en jardinerie.

LES BÉNÉVOLES

Pour la gestion permanente de ce compost, nous avons besoin de volontaires. Formés par les bénévoles et le Syndicat Emeraude, ils devront régulièrement intervenir pour éviter certains problèmes liés à des mauvaises interprétations de ce qui peut être mis dans un composteur collectif.

LE TRAVAIL AVEC LES SERVICES DE LA MAIRIE

Il faut, bien entendu, une coordination plus effective avec l'équipe des Espaces Verts de notre commune pour éviter toute rupture de fonctionnement. À titre d'exemple, les agents de notre commune pourraient utiliser le compost affiné pour les plantations de nos parcs.

QUI CONTACTER **POUR DEVENIR BÉNÉVOLE?**

Vous pourrez trouver, à la fin de cet article, mes coordonnées, ainsi que celles du Syndicat Emeraude, pour organiser des cessions d'informations à la gestion d'un composteur.



THIERRY ROUSSELET 06 08 65 55 86

SYNDICAT EMERAUDE (Mailys Kermarrec) 01 34 11 92 92



ATTENTION! Les composteurs ne sont pas des poubelles. Vérifiez bien que vos déchets sont conformes aux règles.

Claude COLLINEAU Conseiller municipal délégué au Patrimoine

LE CAMPANILE DE L'ANCIENNE MAIRIE EXPOSÉ POUR SA RÉNOVATION

La ville de Margency va réhabiliter son ancienne mairie en gîte tout en maintenant son aspect originel. Pour ce faire, le campanile doit également être restauré. Vous allez pouvoir admirer les avancées de sa rénovation!









L'ancienne mairie est un bâtiment historique important au cœur de Margency et pour ses habitants. Sa réhabilitation en gîte a pour objectif de le mettre en valeur en le faisant vivre à nouveau. L'ancienne mairie mérite de retrouver son campanile. Mais pour ce faire, il doit d'abord passer par l'étape délicate de la restauration.

Le mercredi 17 avril dernier, nous avons vécu un moment d'émotions, un instant de l'histoire de la ville de Margency, lorsque le campanile de l'ancienne mairie a été déplacé dans le parc de la Renaudière pour y être restauré. Le charpentier rénovera cet élément historique de la ville à la vue de tous dans les prochaines semaines. Vous pouvez d'ores et déjà l'apercevoir à côté du Pavillon des Arts.

Le campanile sera ensuite déposé sur la bâtisse de l'ancienne mairie. Nous vous tiendrons informés de ce futur et heureux événement. Cet acte symbolique lance les travaux sur le bâtiment de l'ancienne mairie qui ont débuté mi-mai et se dérouleront sur une année.



LA TRADITIONNELLE COLLECTE

HIPPOMOBILE DES SAPINS DE NOËL

À Margency, nous ne nous contentons pas de ramasser vos sapins de Noël. Grâce aux Calèches de Versailles, cette action écologique permet aussi de créer une réelle animation dans la ville durant toute la journée.









Depuis plusieurs années maintenant, vous pouvez apercevoir la Calèche de Versailles, avec ses magnifiques chevaux, déambuler dans les rues de votre ville pour collecter les sapins de Noël des Margencéens. Cette année n'a pas dérogé à la tradition puisque le samedi 13 janvier dernier, à partir de 8 h 30, la calèche était de nouveau présente à Margency.

UNE ACTION ÉCOLOGIQUE

Non seulement cette initiative vous débarrasse de vos sapins de Noël, mais elle revêt également un caractère écologique. Vos sapins ne sont pas simplement récoltés puis jetés. Ils sont broyés pour créer des matériaux recyclés et des composts enrichis. Ces derniers sont ensuite utilisés pour nos espaces verts. Cette action permet non seulement de sensibiliser les habitants à l'écologie, mais également de réduire la quantité de déchets et les effets néfastes sur l'environnement.

ANIMER LA VILLE TOUTE LA JOURNÉE

Dès 8 h 30, la calèche fait le tour de la ville pour collecter les sapins des Margencéens directement devant votre domicile et dans les différents points de collecte de la ville. Vous pouvez entendre les sabots des chevaux, les suivre dans les rues et même aider les agents qui ramassent vos sapins. Une fois toutes les rues vidées de leurs sapins, la calèche se poste devant les anciennes écuries, dans le parc de la Mairie, afin de procéder au broyage. Si vous le souhaitez, vous pouvez même repartir avec du broyat directement sur place!



Margency signe avec l'État et la communauté d'agglomération Plaine Vallée un contrat habitat pour répondre à ses besoins. Il laisse une large part à la réhabilitation sans changement de paysage urbain et orienté vers le développement des établissements rayonnants de la ville!

"SEUL ON VA PLUS VITE, ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN." NELSON MANDELA

Nous sommes très heureux de nous adresser à vous aujourd'hui pour parler de notre commune en matière de bienêtre, de santé, d'environnement, des filières éducatives, d'urbanisme et de logement, mais aussi pour vous partager notre vision de Margency pour le futur. Comme vous le savez peut-être, notre ville fait face à certains défis, notamment en ce qui concerne la disponibilité de terrains pour répondre aux objectifs de la loi SRU. Mais malgré ces défis, nous avons réussi à avancer grâce à une vision ambitieuse et des stratégies innovantes. Les rénovations de l'habitat existant pour créer des logements, ou



encore l'attribution au bénéfice des salariés travaillant sur la commune, en sont des exemples. La réalisation de 61 logements du 3 rue Henry Dunant gérée par l'Opac de l'Oise, alliant la rénovation d'une bâtisse de 1840, la protection de certains arbres et la construction de nouveaux bâtiments. en est une illustration.

C'est pourquoi nous avons choisi de mettre en lumière les différentes trajectoires dans lesquelles s'inscrinos actions municipales. vent notamment celle de l'habitat au sens large. Nos actions se conjuguent autour de plusieurs chemins : celle de la santé et du bien-être, de la préservation de notre environnement, du plan climatair-énergie, du développement des filières éducation et formation, ainsi que celle de l'habitat. Ces trajectoires ne sont pas isolées les unes des autres, mais se complètent et se renforcent mutuellement pour construire un avenir meilleur pour tous.

Une des priorités des Français est la sauvegarde du système de santé. Nous aspirons à une trajectoire santé et bien-être, à créer une ville où il fait bon vivre, où les habitants peuvent mener une vie saine et épanouissante. L'arrivée en 2023 du nouvel espace médical rue Henry Dunant, en 2025 de la maison de santé, en juin 2024 de la maison du bien-être, sont autant de vecteurs dynamisant l'offre de santé pour les administrés du territoire.

Nous nous engageons également sur une trajectoire plan climat-air-énergie, où nous luttons contre le changement climatique, améliorons la qualité de l'air et promouvons l'utilisation efficace de l'énergie. Les trois projets de géothermie déjà engagés, les initiatives de récupération des eaux pluviales dans le parc de la Mairie, la rénovation de l'ancienne mairie et des anciennes écuries, la construction de logements pour les soignants de l'Hôpital d'Enfants de Margency, sont autant d'exemples concrets sur ce chemin essentiel.



TRAVAILLER, ÉTUDIER ET **HABITER SUR NOTRE TERRITOIRE!**

Nous sommes un peu plus de 3000 personnes à Margency. La population progressera peu dans les dix prochaines années. 790 personnes y travaillent et près de 2000 élèves y étudient. Notre ambition est de proposer, dans notre trajectoire habitat, un logement de proximité pour ceux qui le souhaitent. Travailler et habiter sur notre territoire, c'est imaginer Margency dans le futur avec des déplacements raisonnés, des circulations douces en dehors des voiries habituelles, de parcs en parcs. Très concrètement, à l'horizon 2025, trente logements seront construits à destination des salariés de l'hôpital. Cette initiative a été rendue possible grâce à une convention avec la Région Île-de-France, Action Logement et les services de l'État. Autant de foyers qui utiliseront moins leurs voitures au quotidien, tout du moins pour se rendre sur leur lieu de travail.

Pour réaliser cette vision, nous nous reposons sur des valeurs fondamentales de préservation de



la nature, de l'environnement, des parcs et du patrimoine de notre ville. Nous voulons créer un environnement où chacun peut s'épanouir tout en respectant notre héritage commun. Ensemble, nous pouvons créer un avenir meilleur pour Margency. Je vous encourage à vous joindre à nous dans cette formidable entreprise pour construire une communauté prospère et épanouie.



CE QUE DIT LA LOI SRU

La commune de Margency est soumise aux obligations SRU depuis 2001, renforcées par la loi n° 2013-61 relative à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et au renforcement des obligations de production de logement social, ainsi que le passage en communauté d'agglomération au 1er janvier 2013 ayant porté à 25 % le pourcentage de LLS des communes de plus de 1 500 habitants. Au 1er janvier 2013, le taux de logements sociaux était de 9,57 %. Au 1er janvier 2023, avec 14,87 % de logements sociaux au sein de ses résidences principales pour un objectif de 25 %, la dynamique de rattrapage sur la commune reste encore à parfaire.

La loi du 21 février 2022, relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique dite « 3DS », est venue adapter le dispositif de l'article 55 de la loi SRU. Il s'agit de pérenniser un mécanisme de rattrapage soutenable pour les communes encore déficitaires en logements sociaux, tout en favorisant une adaptabilité aux territoires.

C'est dans ce cadre, et compte tenu des difficultés qu'elle rencontre pour réaliser du logement social, que la commune de Margency a souhaité conclure un contrat de mixité sociale pour la période 2023-2025.

Conformément à l'article L. 302-8-1 du code de la construction et de l'habitation, ce contrat de mixité sociale constitue un cadre d'engagement de moyens. Il devrait permettre à la commune de Margency d'atteindre ses objectifs de rattrapage pour la période triennale suivante.

Il se veut à la fois un document permettant de comprendre les principales dynamiques du logement social sur le territoire, d'évaluer l'impact des moyens déjà mobilisés et d'identifier ceux pouvant être actionnés à court et moyen terme. Dans sa mise en œuvre, le contrat de mixité sociale sera également un lieu d'échanges entre les différents partenaires tout au long de la période triennale 2023-2025.

Depuis 2014, et sur les trois triennales successives, la commune s'est attachée à travailler avec la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée à laquelle elle appartient, avec les services de l'État (SHRUB – Pôle politiques locales de l'habitat) et l'EPFIF (Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France).

Le travail partenarial s'est organisé autour de la convention foncière avec l'EPFIF et d'une convention de partenariat conclue avec Immobilière 3F (Groupe Action Logement).



MARGENCY ET LES LOGEMENTS: POINT DE SITUATION

ville. composée de zones La d'habitation. de commerces proximité, d'équipements publics, a conservé un caractère résidentiel et de grande qualité grâce à la préservation de parcs en cœur de ville (11 % de la superficie du territoire) qui la rendent particulièrement attrayante. Elle ne compte ni industrie, ni axe routier important, ce qui lui confère un aspect calme. En dehors du centre-ville historique, la ville est constituée de résidences pavillonnaires.

La commune est concernée par le Plan d'Exposition au Bruit de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle approuvé dans sa dernière révision le 3 avril 2007 : elle est soumise aux dispositions relatives à la zone D.

La destination générale des sols figurant sur la carte du S.D.R.I.F. (approuvé en 2013) pour le territoire de Margency comprend un espace urbanisé représenté par des pastilles saumon ; il représente un pôle de centralité à conforter et des espaces verts et de loisirs (zone vert clair) à préserver et valoriser.

Après une période de croissance très forte de 1968 à 1990 pendant laquelle la population a presque triplée (860 à 2745 habitants), en 1999 la commune a perdu 158 Hbts. Après une période de regain jusqu'en 2006 avec 2 824 Hbts, elle connait une stabilité depuis 16 ans (2 830 Hbts en 2020).

Indicateurs de portrait du territoire communal dans celui de la CAPV (Source Obs. des Territoires 2019):

La démographie communale est proche du territoire de la CAPV avec des singularités communales sur les tranches d'âges de 20 à 29 ans (-1 %) principalement sur celles des 30-34 ans de -2,5 %, des plus de 50 ans en moyenne de + 1 % et pour les tranches d'âges supérieures à 85 ans -1 %. Le vieillissement de la population



communale (+ de 65 ans) s'accroit plus rapidement que sur le territoire de la CAPV depuis 1982 (indice de 68 personnes de plus de 65 ans pour 100 jeunes de moins de 20 ans).

Le taux de chômage à Margency est de 8,4 % (11,1 % pour la CAPV). Le nombre d'emploi est stable depuis 2013 avec 790 emplois proposés sur la commune qui sont essentiellement dans le secteur tertiaire (93 %).

déplacements part des domicile-travail en voiture est de 65,7% (pour 51 % sur le territoire de la CAPV) en retenant que 91.5% des actifs travaillent dans une autre commune.



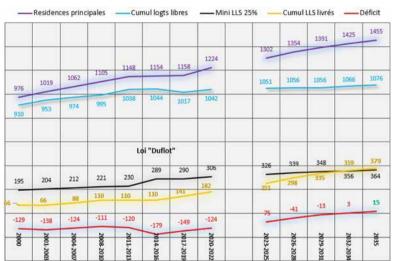
MARGENCY ET LES LOGEMENTS : POINT DE SITUATION

Approuvé en 2017, le PLU vise à préserver l'identité et la cohérence urbaine et paysagère de la ville, préserver et valoriser le caractère patrimonial du centre ancien, limiter la consommation de l'espace, développer les liaisons douces, préserver les espaces publics boisés et la qualité du site ainsi que sa biodiversité. Trois OAP sont définies au PLU, l'une (Rue Dunant) en construction est en phase de livraison des logements agréés lors de la triennale 2017-2019, la seconde concerne le centre bourg aux principes d'aménagements contestés pour une capacité d'accueil faible (« 20 logements ») qui nécessite d'être entièrement revisitée et la troisième (Rue Salengro), sur des terrains propriété de l'Hôpital de la Croix-Rouge, dont les études de sols ont montré une inconstructibilité au regard de la présence du gypse.

Aussi, la commune de Margency a lancé courant 2022 la révision de son PLU.

Deux équipements rayonnants sont présents sur le territoire dont le développement nécessite la création de logements locatifs sociaux :

- Hôpital d'enfants de la Croix-Rouge comprenant plus de 300 employés et plus de 100 lits.
- Des lieux d'enseignement réputés Collège et Lycée, comprenant 3 filières Enseignement supérieur "Bury Sup" aux projets de doublement des capacités.
- 1. Évolution du taux de logements sociaux depuis l'entrée dans le dispositif SRU
- 2. L'augmentation du nombre de résidences principales présente une évolution en deux temps.





En effet, de 2000 à 2010, le logement locatif social ne représente que 34 % de l'augmentation. En revanche, depuis les quatre dernières triennales, il apparait qu'il est le moteur principal de l'augmentation du parc de logements sur Margency. La construction en tissu urbain, ainsi que le conventionnement ANAH, conduit à réduire de 7 logements le parc privé. Dans ce contexte, la programmation du rattrapage n'intègre pas une évolution du parc privé en diffus (hors projet mixte programmés).

Le parc privé connait une stabilisation, voire une baisse, depuis 2017.

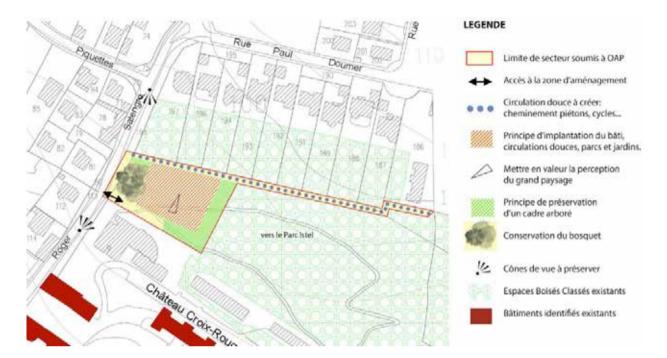
Cette tendance va se poursuivre du fait de la construction en tissu urbain et des conventionnements ANAH. Le territoire

communal dispose d'un potentiel foncier extrêmement faible, lié à l'inexistence de terrain vacant en zone urbaine sur un territoire réduit de 72 ha. Le renouvellement urbain ne peut se faire que par division des terrains bâtis, par rénovation ou par démolition/reconstruction.

La dynamique de rattrapage de logements sociaux livrés s'opère à partir de 2017.

Le graphe fait figurer la totalité de la trajectoire de rattrapage sur laquelle nous notons que sur la triennale 2023-2025 seront livrés les logements agréés en 2017 ainsi que ceux de 2022, qui se traduit par un taux de Logements Locatifs Sociaux (LLS) évoluant de 9,6 % à 15 %.

UN PROJET DE 40 LOGEMENTS SOCIAUX ABANDONNÉ EN 2020... 30 LOGEMENTS POUR LES SOIGNANTS ARRIVENT EN 2025!



Le bailleur Antin Résidences a bénéficié en 2019 d'un agrément de 23 logements locatifs sociaux (LLS) sur l'OAP Roger Salengro au PLU approuvé le 9 février 2017.

Cette OAP situées ur un terrain de 2587 m² (AC 0225) s'inscrit dans le parc boisé existant derrière l'école de l'hôpital de l'Hôpital de la Croix-Rouge. La programmation envisageait environ 40 logements dont au minimum 50 % de locatifs sociaux.

En 2017, l'objectif communal visait à combler le déficit de logements sociaux tout en répondant également aux attentes de l'Hôpital de de la Croix-Rouge (propriétaire foncier de l'OAP) en matière de logements, en particulier de locatifs sociaux.

C'est dans ce cadre qu'Antin Résidences est intervenu en liaison avec la commune et l'Hôpital de la Croix-Rouge, en établissant une faisabilité capacitaire.

Cette faisabilité capacitaire a conduit Antin Résidences à demander en 2019 un agrément de 23 logements d'une part et, dans le cadre de l'estimation du bien à acquérir auprès de l'Hôpital de la Croix-Rouge, à procéder à des investigations de sols compte tenu d'un risque identifié au PLU de présence de Gypse, d'autre part. Au vu des résultats, Antin Résidences courant 2020 a informé l'Hôpital de l'Apital de la Croix-Rouge de l'abandon de l'opération pour des raisons d'impossibilité technique.

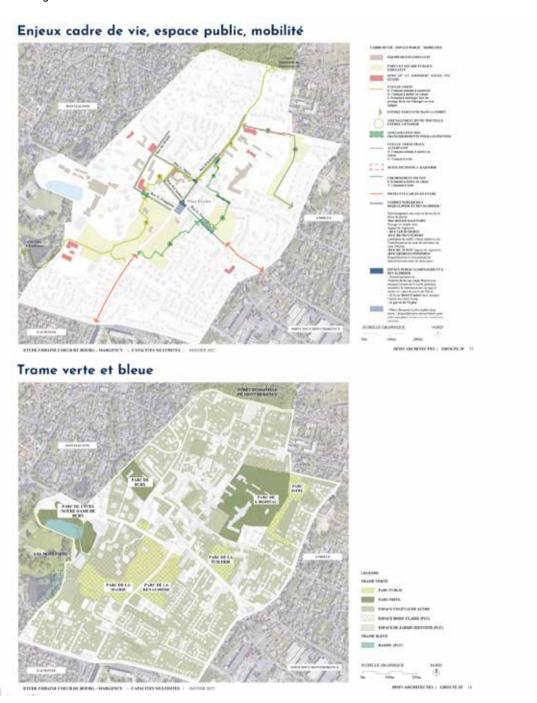
À partir de 2020-2021, l'Hôpital de la Croix-Rouge s'est rapproché de la nouvelle municipalité pour maintenir et développer ses services. Ce qui a conduit à élaborer deux actions :

- La conclusion en 2021 d'une convention expérimentale de partenariat pour la construction de logements à destination du personnel des établissements de santé entre Action Logement Services, la Région Ile de France, I3F et la commune de Margency concernant l'opération au 2 rue Nicolas Kichkine. Cette opération proposera 30 logements au bénéfice des salariés de l'Hôpital d'Enfants de Margency.
- La poursuite des discussions entre la commune et l'Hôpital de la Croix-Rouge, par la recherche d'une nouvelle constructibilité de logements locatifs sociaux sur le site de l'hôpital en privilégiant la rénovation du château de Margency. Les études de faisabilité sont menées dans le cadre des conventions de partenariat entre la commune en liaison avec l'Hôpital.

Au vu des plus de 300 salariés de cet établissement rayonnant, notre but est d'apporter des solutions de logements, pour ceux qui le souhaitent, dans une fourchette de 10 % à 20 % d'entre eux.

UNE TRAJECTOIRE POUR GARDER L'ESPRIT VILLAGE!

Le futur de Margency passera par une maîtrise raisonnée du développement de ses établissements rayonnants, des capacités de logements au bénéfice des soignants, des enseignants, des familles et des étudiants. L'arrivée de la maison de santé, l'expansion des unités de soins ou des espaces de formation, renforceront l'ajout de quelques cellules de commerces (restaurant, commerces de bouche, etc.). Grâce à la protection de son patrimoine bâti et naturel, notamment dans le PLU, l'attention particulière apportée à sa tranquillité publique, le dynamisme incarné par son programme culturel, son tissu associatif et ses évènements, Margency va maintenir une forte attractivité sur le territoire et proposer la carte postale de la commune à l'esprit village « Où il fait bon vivre » entre ville et nature.





CARTE POSTALE

RégionIle-de-France

Département Val d'Oise

PréfectureCergy-Pontoise

Sous-préfecture Sarcelles

Canton

Montmorency Communauté d'agglomération Plaine Vallée

Superficie
72 hectares

Habitants

Margencéens, Margencéennes

Population

2 945 habitants en 2024





Labellisée

en 2023 et 2024 1^{re} Ville de 2000 à 3500 habitants du Val d'Oise où il fait bon vivre



UNE TRAJECTOIRE RAISONNÉE ET DISCUTÉE... DANS LE RESPECT DU PATRIMOINE BÂTI ET NATUREL!

Une des priorités de notre équipe municipale a été de lancer des actions favorisant l'acceptation sociale des projets, qu'ils soient de logements ou d'équipements, par une organisation de rencontres d'informations et de concertations sous plusieurs formes et à différentes étapes des projets. C'est ainsi que la ville a imposé aux différents opérateurs et partenaires de la commune la mise en place d'ateliers de concertation à taille humaine de 12 personnes, afin de favoriser la participation. Cette approche a démontré l'efficacité dans le recueil des contributions des citoyens.

Une des actions a été également de s'entourer de professionnels pour se faire accompagner. La signature du contrat partenarial avec I3F signé en 2022 et concrétisant le partenariat engagé dès 2021.

Son objet est de définir les modalités d'un partenariat entre la commune et Immobilière 3F pour ce qui concerne l'étude et le développement de logements sociaux dans la commune, en articulant les projets de construction en cohérence avec les aménagements, les équipements et les services prévus par la commune à plus grande échelle.

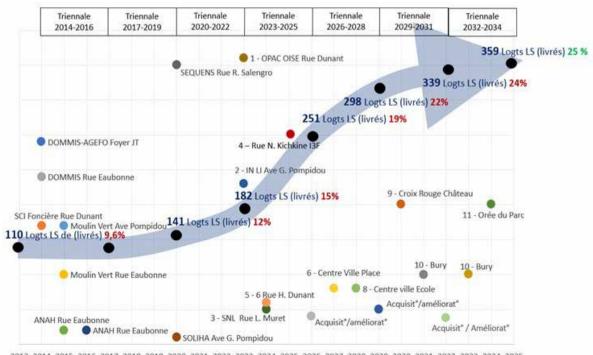
■ LA DÉFINITION D'UNE TRAJECTOIRE

Pour répondre aux obligations de la triennale 2020-2022, l'équipe municipale a dû anticiper le rattrapage du déficit évoluant aux livraisons successives des programmes et identifier les sites pour parvenir à un taux de plus de 25 % de logements locatifs sociaux (LLS).

En 2020, la commune a missionné un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour l'assister à élaborer une trajectoire établie en s'appuyant sur les opportunités foncières et sur les besoins de développement des deux pôles rayonnants de la commune que sont l'Hôpital de la Croix-Rouge et les filières d'enseignement supérieur BURY SUP et son UFA. Les échanges engagés avec ces deux établissements

permettent de conjuguer leurs projets de développement avec la production de logements sociaux sur leurs emprises respectives, dont le montage doit être abordé conjointement aux projets nécessitant d'y associer un bailleur social.

Enfin, la révision du PLU a été prescrite par délibération municipale du 17 novembre 2022. Les objectifs de la révision du PLU sont, pour une large part d'entre eux, nourris par les actions de la convention partenariale avec I3F permettant de bénéficier du cadre de la concertation publique pour communiquer sur les projets à venir et d'anticiper au plus tôt la phase opérationnelle à partir de faisabilités réalistes.





L'eau est partout sur notre territoire, qu'elle soit visible ou souterraine, permanente ou temporaire à l'occasion de pluies. La conséguence de la dynamique d'urbanisation est l'importante imperméabilisation des sols qui perturbe les écoulements, limite l'infiltration de l'eau dans les sols, et nous expose aux îlots de chaleur. Cette imperméabilisation accélère la vitesse d'écoulement de l'eau pluviale et la saturation des réseaux qui peuvent déborder en cas de fortes intempéries.

Rappelez-vous, le 31 mai 2016, une pluie continue de 20 heures s'est déversée sur des sols déjà saturés en eau après un mois très pluvieux, certaines de nos rues se sont retrouvées sous les eaux. L'extrémité de l'avenue Victor a été submergée par les débordements des eaux venant du Bassin des Moulinets, situé sur la commune d'Eaubonne. Les riverains de cette rue ont souffert du débordement du bassin. Des caves ont été inondées et les pompiers ont dû intervenir dans une dizaine de maisons.

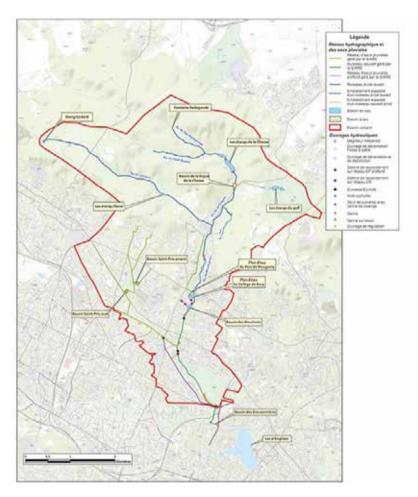
Notre commune avait déjà connu des inondations et coulées de boue par le passé en 1987, 1992, 1997, 1999 et en 2000 (sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle).

Le SIARE (Syndicat Intégré Assainissement et Rivière de la région d'Enghienles-Bains) intervient sur deux grands objectifs:

- protéger et restaurer les milieux aquatiques.
- prévenir les risques d'inondation

LE TERRITOIRE DE **MARGENCY EST PRÉCIEUX!**

Notre territoire est précieux, avec nos parcs et jardins, la proximité de la forêt et zones humides, mais il est aussi vulnérable face aux accidents climatiques.



par débordement de cours d'eau et par remontée de nappes.

Margency, par l'intermédiaire de son PLU (Plan local d'urbanisme), fixe des règles d'urbanisation visant notamment à prévenir tout risque lié aux inondations ou écoulements d'eau importants par exemple.

En effet, la limitation de l'emprise du bâti, conjuguée à l'obligation d'aménagement d'espaces libres et verts,

permet de favoriser une infiltration naturelle des eaux de pluie et de ruissellement. Il vous est donc recommandé (et parfois imposé) de favoriser ces zones tampon pour permettre un écoulement progressif dans le sol et une absorption naturelle par la végétation. Cela évite un afflux massif et soudain vers les réseaux d'assainissement qui, engorgés lors de forts ou récurrents épisodes de pluies, pourraient déborder et mener à des inondations.

F. VILLE-VALLÉE 1^{re} Adjointe au Maire, déléguée à l'Urbanisme, Aménagement durable et Travaux

Nous sommes très heureux de vous parler aujourd'hui de notre commune en matière de bien-être, de santé, d'environnement, des filières éducatives, d'urbanisme et de logements, mais aussi de partager avec vous notre vision de Margency pour le futur de notre école élémentaire. Comme vous l'avez déjà lu, nous avons réalisé, depuis les 12 derniers mois, des travaux sans précédent en faisant la peinture de tout le bâtiment de l'école élémentaire. Nous avons consacré beaucoup d'énergie afin de refaire complètement les sanitaires de ce même établissement. La cour d'école sera resurfacée cet été 2024. Nous regardons désormais la prochaine étape!

■ DES CLASSES EN PLUS!

Fidèles à nos engagements de la campagne électorale de mars 2020, et après le lancement des travaux des trois grands projets majeurs de la commune sur la mandature, nous étudions désormais l'extension de l'école élémentaire. Ce projet a pour finalité de créer deux classes supplémentaires qui verront le jour dans les 5 ans à venir. Une attention sera mise également sur les capacités de rénovation des bâtiments existants, l'amélioration de leur efficacité énergétique. Pareillement, nous étudierons la possibilité de transformer le chauffage actuel en production de chaleur et de fraîcheur par l'intermédiaire de la géothermie. Pour que ce projet soit le plus opportun possible et réponde pleinement aux besoins de chacune et chacun, nous avons besoin de vous.

MARGENCY ÉTUDIE L'EXTENSION DE SON ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE!

Déjà annoncée en 2020, l'équipe municipale étudie l'extension de l'école élémentaire et la création de nouveaux logements dans le centre bourg pour les enseignants, étudiants et salariés des établissements rayonnants.



Extension de l'école élémentaire

• Pourquoi ?

Compte tenu des livraisons à venir de nouveaux logements et de la vétusté des préfabriqués, il est indispensable de prévoir un agrandissement pérenne de l'école.

• Comment ?

Après un audit des bâtiments existants, nous planifierons les travaux urgents et nécessaires (la fissure du mur nord, les toilettes des élèves...). Forts de nos compétences (Travaux et Scolaires), nous étudierons concrètement l'agrandissement de l'école élémentaire. Ces études seront soumises à concertation en réunissant toutes les parties prenantes dans un comité consultatif afin de définir le cahier des charges.

• Où ?

Nous envisageons une extension sur la zone nord (au niveau du talus). Comme nous l'avons étudié depuis 2015 lors de la construction du bătiment Moulin vert, en face de la Mairie, l'emplacement chois jour l'extension de l'école, se situe dans un périmètre défini dans le PLLL à l'extérieur de l'espace boisé classé (Voir plans ci-contre). Ce bătiment, relié au bâtiment existant, s'intégrera dans le relief et sera légèrement plus élevé que la rue Louis Muret.



Visualisation de l'extension de l'école



- 1 Extension Ecole
 2 Coulée verte
- 2 Coulée verte
 3 Poste relais
- 3 Poste relais
- 5 Logements et espace petite enfance
- Bâtiments existants
- Nouveaux bâtiments

 EBC = Espace Boisé Classé
 Protections au titre des articles L151-19
 et L151-23 du code de l'urbanisme .
- le 09 février 2017 et modifié le 21 février 2019
- 1 Extension Ecol
- 3 Poste relais
- 3 Poste relais
- Logements et espace petite enfance

Nouveaux bâtim

Protections au titre des articles L151-19 et L151-23 du code de l'urbanisme .

Extrait de la lettre n°12 de mars 2020

Nous allons lancer, comme vous en avez l'habitude, des réunions de concertation au 2° semestre de l'année 2024 et plus encore en 2025. Cette concertation sera proposée auprès des enseignants et acteurs du monde éducatif, usagers quotidiens des locaux. Seront également contributeurs de ce programme les parents d'élèves, les riverains et toute personne citoyenne de la ville désirant y participer. Nous vous inviterons à de nombreux ateliers à taille humaine de 10 à 12 personnes afin de favoriser la concertation.

■ PRÉ-ÉTUDE DE L'EXTENSION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



Travailler, étudier, habiter et fréquenter davantage les services sur notre territoire!

Si la ville de Margency compte désormais 1 378 foyers, nous pouvons déjà affirmer que la commune progressera peu en nombre d'habitants. L'inflexion que nous donnons aujourd'hui consiste à proposer des logements aux salariés ou aux étudiants venant quotidiennement sur la commune. 790 personnes y travaillent et près de 2 000 élèves y étudient. Travailler, étudier et habiter sur notre territoire, c'est imaginer Margency dans le futur, c'est imaginer des déplacements raisonnés, des circulations douces en dehors des voiries habituelles. C'est imaginer concrètement quelques commerces supplémentaires en centre bourg au rez-de-chaussée de ces nouveaux petits ensembles de 5 à 8 logements. Vous nous avez déjà donné vos priorités de commerces dans la précédente étude de marché à l'occasion de la future installation d'un restaurant bistronomique. Nous les avons bien enregistrées. Vous serez consultés à nouveau avant les futurs choix.

■ PRÉ-ÉTUDE DE COMMERCES, LOGEMENTS ET COULÉE VERTE DU GROUPE SCOLAIRE

Pour réaliser cette vision, nous nous reposons sur des valeurs fondamentales de préservation de la nature, de l'environnement, des parcs et du patrimoine de notre ville. Une nouvelle coulée verte donnera une ouverture de l'avenue Georges Pompidou vers l'esplanade des écoles tout en conservant le cèdre bleu existant. Nous voulons créer un environnement où nous continuerons à nous épanouir, tout en respectant notre héritage commun.

Ensemble, nous pouvons créer un avenir meilleur pour Margency. Je vous encourage à vous joindre à nous dans cette formidable initiative, pour construire une communauté prospère et épanouie.





Plaine 2035 Vallée // Projet de Territoire



PLAINE VALLÉE 2035: LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

POURSUIT L'ÉLABORATION DE SON PROJET **DE TERRITOIRE**

Au cours de l'année 2024, Plaine Vallée élabore son projet de territoire afin de définir collectivement une feuille de route pour les 10 ans à venir. Le projet de territoire entend construire une vision commune du territoire à horizon 2025-2035 : les objectifs partagés à atteindre, les actions concrètes à porter et les politiques publiques à structurer.



■ UN ÉTAT DES LIEUX ET UN DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE EN COURS D'ÉLABORATION

Le 13 décembre 2023, une réunion de lancement du projet de territoire a été animée en présence des Maires des 18 communes afin de présenter le calendrier de mise en œuvre de la démarche et de s'accorder sur la méthode de travail.

Depuis, de nombreuses rencontres ont eu lieu avec les élus communautaires et municipaux, les acteurs institutionnels, économiques et associatifs du territoire et les services de Plaine Vallée pour nourrir l'élaboration de l'état des lieux et faire émerger de premières orientations stratégiques pour l'horizon 2025-2035.

Une fois l'état des lieux finalisé au cours du 1er semestre 2024, des temps de concertation seront animés pour élaborer la stratégie et le plan d'actions du projet de territoire.

■ UNE CONSULTATION DES HABITANTS POUR CONTRIBUER À L'ÉCRITURE DU PROJET DE TERRITOIRE

Au printemps, l'ensemble des habitants de l'agglomération seront invités à répondre à une grande enquête en ligne. Quels sont les défis prioritaires à relever pour le devenir du territoire ? Quelle vision de Plaine Vallée en 2035 ? Ces questionnements seront au cœur de l'enquête qui vous permettra de partager vos attentes mais aussi des idées d'actions concrètes pour améliorer votre cadre de vie. Nous avons besoin de votre regard pour mieux répondre à vos besoins actuels et futurs.

Habitants de Plaine Vallée, votre avis compte! Rendez-vous au printemps!





REFAIRE SON PASSEPORT EN PRÉVISION DES VACANCES

Bientôt les vacances d'été! Et qui dit vacances d'été, dit bien souvent panique à cause d'un passeport, ou carte nationale d'identité, périmé. Voici les démarches à suivre pour gagner du temps et ne pas stresser.

Les vacances d'été approchent à grands pas ! Vérifiez que vos passeports et cartes nationales d'identité sont bien valides avant de prévoir des voyages en dehors de la France. Sachez que pour refaire un passeport, il faut compter environ 2 mois à partir du moment où la mairie reçoit votre dossier complet. Pour une carte nationale d'identité, le délai est d'un mois à réception de votre dossier complet en mairie.

ATTENTION! La mairie de Margency ne délivre pas de passeport ni de Carte d'Identité biométrique.

Pour faire vos démarches, vous devrez prendre rendez-vous avec le service État Civil de n'importe quelle autre mairie habilitée à faire des pièces d'identité biométriques. Vous trouverez la liste complète de ces mairies du département du Val d'Oise sur le site Internet www.val-doise.gouv.fr, ainsi que leurs numéros de téléphone.

■ DÉMARCHES À SUIVRE

- Effectuer une pré-demande sur le site www.ants.gouv.fr
- Onglet « Carte d'identité et passeport »
- Cliquer sur « Carte d'identité » ou « Passeport » en fonction e vos besoins
- Une liste déroulante s'ouvre pour choisir la démarche que vous souhaitez effectuer (première demande, renouvellement, etc.)
- Après vous être identifié, soit avec FRANCECONNECT soit en vous créant un compte, commencez votre démarche en ligne.

À la fin de la saisie de votre demande, un numéro vous sera attribué. Il faudra bien le conserver car lors de la prise de RDV auprès des communes, la référence sera à communiquer.

■ LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- Passeport (même périmé)
 avec photocopie de la page
 avec photo et/ou carte d'identité
 (même périmée)
- Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de trois mois (fortement recommandé dans tous les cas)
- Pour un changement d'état civil : fournir un acte de mariage/décès (du conjoint) /naissance
- Dans le cas d'un divorce, si vous gardez le nom de votre ex-mari, jugement de divorce le mentionnant, ou autorisation de l'ex-conjoint + photocopie de sa pièce d'identité
- Un justificatif de domicile (l'original
 de 6 mois) au nom du demandeur
- 1 photo en parfait état de moins de 6 mois (conditions strictes de la photo sur internet)

Bernard GLENAT 2^e Adjoint au Maire, délégué aux Transports, Sécurité-Proximité et Vivre à Margency

PARTEZ SEREIN AVEC L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Laisser sa maison sans surveillance pendant une semaine ou plus peut être source de stress. L'Opération Tranquillité Vacances (OTV) est faite pour que vous puissiez profiter de vos vacances en toute sérénité.



L'Opération Tranquillité Vacances (OTV) existe depuis 1974 et vous permet de partir en vacances sans vous inquiéter d'éventuelles intrusions à votre domicile.

QU'EST-CE QUE L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES?

L'OTV est un dispositif entièrement gratuit et permet aux habitants qui le souhaitent de demander la surveillance de leur domicile lors d'une absence prolongée. Des patrouilles de police ou de gendarmerie sont alors organisées, de jour comme de nuit, jamais aux mêmes heures, afin de lutter contre les cambriolages, de veiller sur votre domicile et de vous prévenir en cas d'anomalie.

■ QUI PEUT EN BÉNÉFICIER?

Le dispositif fonctionne dans tous les départements de France et pour toutes les résidences principales (ou secondaires si c'est par la gendarmerie), maisons et appartements. Vous devez être majeur et la durée de votre absence doit être comprise entre 3 jours et 3 mois.

■ COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Pour bénéficier de ce dispositif, vous devez prendre contact avec les services de police via la plateforme en ligne www.service-public.fr, en téléchargeant le formulaire sur le site internet de la ville de Margency ou en vous rendant en commissariat de police. Il suffit de communiquer les dates auxquelles vous serez absent du domicile (entre 3 et 90 jours) ainsi que les coordonnées du lieu de vacances. Vous pouvez vous inscrire jusqu'à 72 heures avant le départ. Cette démarche est dématérialisée depuis le 20 juin 2022.

Vous pouvez compter sur votre Police Municipale pour la sécurité de vos biens, partez serein!



LE MOT DU MÉDIATEUR MUNICIPAL



UNE VILLE APAISÉE POUR UNE VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE

31 années élu à Margency au service des administrés, Jean-Michel Mornacco continue son engagement. Devenu médiateur municipal, ni juge ni arbitre, il est à la recherche de solutions équitables.

QU'EST-CE QU'UN MÉDIATEUR MUNICIPAL ?

En tant que médiateur municipal, qui exerce à titre bénévole, j'ai pour mission de faciliter la résolution à l'amiable de litiges qui pourraient survenir entre les usagers et les services municipaux de la ville de Margency.

Monsieur le Maire, Thierry Brun, a décidé cette nomination après son élection en mars 2020. Les Margencéens sont satisfaits de constater qu'un interlocuteur est à leur écoute.

Depuis cette date et jusqu'à ce jour, j'ai été saisi de :

- 3 demandes portant sur des différends avec l'administration municipale.
- 30 demandes concernant des conflits de voisinage. Bien que le médiateur ne soit pas compétent dans ce domaine puisqu'il s'agit de droit privé, j'ai répondu à toutes les demandes et rencontré, à chaque fois que cela était possible, les parties prenantes.

J'ai également pu résoudre plusieurs litiges, notamment :

- En recevant en mairie deux interlocuteurs suite à un litige d'assainissement (eaux usées). Une solution a pu être trouvée avec l'aide de la CAPV.
- Résolution de litiges concernant des arbustes trop hauts.
 Après mes visites, le nécessaire a bien été fait.
- Intervention suite à des bruits de voisinage.
- Problème de compostage : suite à des plaintes de voisinage, le compost a été changé de place.

Je m'efforce à chaque fois de prendre en compte les intérêts respectifs de chacun et de trouver une issue acceptable pour tous.

En conclusion, cette expérience montre l'utilité d'une telle institution qui sert à prévenir, réduire ou régler des conflits et à créer un climat d'écoute propice à améliorer la qualité du lien social.

Pour demander un rendez-vous avec le médiateur, contactez la mairie à secretariat-maire@mairie-margency.fr

■ COLLECTE DE DONS

L'ouverture de la collecte de dons est planifiée pour le vendredi 21 juin 2024, lors du Festival Tropical. Vous pourrez bientôt participer à la rénovation de l'ancienne mairie grâce à vos dons!



Bernard GLENAT 2º Adjoint au Maire, délégué aux Transports, Sécurité-Proximité et Vivre à Margency

LA QUALITÉ DE VIE À MARGENCY, TOUJOURS EN ÉVOLUTION

Margency offre un équilibre unique entre la tranquillité d'une petite ville et l'accessibilité aux grands centres urbains. L'objectif de la municipalité est de conserver son esprit village en améliorant en continue son cadre de vie.

Dès l'entrée dans notre commune, nous souhaitons que les habitants de Margency et des villes environnantes sentent l'atmosphère d'un village paisible. Nous souhaitons qu'ils puissent se promener dans nos différents parcs, s'arrêter pour profiter de nos équipements sportifs, s'amuser en famille sur notre aire de jeux et visiter nos établissements publics et culturels.



MARGENCY, UNE VILLE PROPRE!

La commune de Margency lutte quotidiennement contre les dépôts sauvages sur son territoire. Des marches éco-citoyennes sensibilisent les habitants aux incivilités et soulagent la nature des déchets abandonnés. De plus, la ville a mis en place un système d'alerte sur son application MARGENCLIC. Il permet aux administrés de signaler en temps réel un dépôt sauvage ou

tout autre problème lié à la voirie. Ces signalements sont transmis à nos équipes des Services Techniques ou du Service Propreté pour qu'ils puissent intervenir et régler le problème signalé le plus rapidement et efficacement possible, souvent dans la journée. Plus de 800 signalements ont déjà été effectués sur l'application de la ville, concernant soit des problèmes de stationnement, de voirie, de dépôts sauvages et déchets divers, etc.

■ LES HABITANTS CONTRIBUENT À LA PROPRETÉ DE LA VILLE

Depuis quelques années, la municipalité a mis à disposition, dans les parcs publics, des distributeurs de sacs canins afin de libérer les rues et les parcs des déjections canines. Encore trop de propriétaires et promeneurs de chiens n'ont pas le réflexe de ramasser les besoins naturels de leur animal de compagnie. Le non-ramassage des déjections canines sur le domaine public est une infraction passible d'une contravention de première classe. Pensez aux autres: ramassez!





LE MOBILIER URBAIN. **UN ATOUT DANS** L'EMBELLISSEMENT **DE LA VILLE**

En plus de la propreté de nos rues et parcs, les habitants de Margency jouissent d'un mobilier urbain raisonné et attractif. Pour contrôler la pollution visuelle, 5 panneaux d'affichage administratif sont implantés dans la ville et 5 autres concernent l'affichage de nos événements culturels et associatifs. Prochainement, nouveaux panneaux seront implantés dans des lieux stratégiques de la ville pour que tous les habitants, dans n'importe quel quartier, puissent avoir accès à nos informations sans endommager la qualité de nos rues en y ajoutant de la pollution visuelle.

PROFITEZ DE NOS ESPACES VERTS

Récemment, les équipes des Espaces Verts et Services Techniques ont installé de nouveaux bancs dans tout le parc de la Mairie. Leurs emplacements ont été réfléchis en amont par les agents afin que les habitants puissent profiter à la fois de moments ensoleillés et de moments ombragés. Les bancs sont faits en matériaux recyclés pour garder une cohérence environnementale et naturelle. La solution du plastique recyclé pour la création des bancs a été entièrement





pensée par les Espaces Verts dans un souci d'écologie, de durabilité et de cohérence avec l'environnement naturel. À l'ombre ou au soleil, avec ou sans livre, vous pouvez dorénavant vous prélasser sur les bancs de la ville en profitant de la faune et de la flore locale.

■ TOUS LES CHEMINS MÈNENT AUX ÉCOLES

Vous avez sûrement déjà remarqué les petits pas bleus peints sur les trottoirs de notre belle ville... Depuis quelques mois, ils vous guident vers nos établissements scolaires en toute sécurité. En complément, depuis mars

dernier, des panneaux bleus décorent nos rues et nos parcs pour indiquer les chemins qui mènent aux écoles. Ce sont tous les axes pédibus de notre commune. Le développement d'axes pédibus favorise l'écomobilité scolaire. Un pédibus mobilise à tour de rôle des parents qui accompagnent des enfants vers l'école, le long d'un trajet prédéfini. La ville a mis en place les tracés matérialisés par les petits pas bleus au sol et les panneaux de même couleur, ne reste plus qu'aux parents d'organiser le transport.





UNE REFONTE DE L'AFFICHAGE PUBLIC

De nouveaux mobiliers urbains, dédiés à l'information municipale, vont être installés cet été sur l'ensemble de l'espace public. Un projet nécessaire pour la communication municipale, mais aussi pour l'esthétisme de notre ville.





Petit rappel sur le développement de la communication multicanale dans notre ville. Après avoir développé les supports imprimés (distribués dans les boîtes aux lettres), comme le magazine semestriel, l'agenda événementiel trimestriel ou bien encore les tracts, nous avons effectué dès 2021 la refonte du site internet de la mairie. Celui-ci devrait d'ailleurs connaître une seconde transformation fin 2024. Les réseaux sociaux Facebook et Instagram ont connu également leur essor en 2022. Enfin, l'application Margenclic, déployée lors de la mandature précédente mais sous-exploitée, a été mise à jour et alimentée avec de nombreux contenus et outils. Cette application, disponible sous Apple ou Android, permet aujourd'hui à près de 1700 Margencéens de s'informer le plus efficacement grâce à leur smartphone et aux nombreuses alertes paramétrables dans l'application. Il convient donc désormais de s'atteler à un nouveau projet : l'optimisation de l'affichage public au sein de notre commune.

QUEL OBJECTIF POUR 2024 ?

Un nouveau projet pour notre commune va débuter lors du prochain semestre : celui de la refonte de notre politique d'affichage public. Comme vous l'avez certainement constaté, nous avons pris l'habitude d'utiliser différents supports (principalement des poteaux de circulation routière et d'éclairage public) pour « agrafer » les différentes informations de la commune : événements, célébrations, fêtes... Conscients que cette pratique n'embellissait pas notre espace public, voire engendrait une certaine pollution

visuelle, nous avons pendant deux ans préparé une politique alternative d'affichage sur le territoire de la commune. Avant la fin d'année 2024, nous allons installer des panneaux d'affichage public, déployés à des endroits stratégiques de notre ville (lieux de passage piéton identifiés, zones commerçantes, trajets vers les écoles...). Ce ne sont pas moins d'une vingtaine d'emplacements qui ont été choisis dans notre commune.

Nous profitons des chantiers lancés à Margency (maison de santé, restauration

de l'ancienne mairie, transformation des anciennes écuries en lieu de restauration et salles communales donnant sur le parc de la mairie) pour réaffecter certains panneaux d'affichage mal ou peu exploités. Nous allons ainsi réutiliser pas moins de 8 armoires vitrées et en déployer 18 nouvelles afin de couvrir l'ensemble du territoire municipal. Cela permettra aux Margencéens, via les différents « parcours de circulation douce » de prendre connaissances des différentes activités et informations liées à notre commune.



Ces installations de nouveaux panneaux sur l'espace public ont pour objectifs:

- De communiquer sur les événements municipaux et associatifs sur l'ensemble du territoire municipal (maillage optimisé avec numérotation des emplacements).
- D'éviter les affichages « sauvages » ou solutions de contournement sur les panneaux dont ce n'est pas la fonction initiale : panneaux routiers, panneaux d'informations et autres piliers/poteaux électriques,
- De continuer la rénovation et la modernisation du mobilier urbain, dans la logique des travaux de voirie et des projets de construction,
- De mieux identifier et délimiter les espaces de communication sur la voie publique et respecter les flux et espaces de circulation.





PARCS ET ESPACES VERTS

Nos différents parcs municipaux seront également dotés de vitrines d'affichage adaptées et respectueuses de ces environnements naturels protégés. Pas moins d'une dizaine de vitrines en bois seront installées aux entrées de nos parcs avec, une fois de plus, des objectifs d'informations très précis, à savoir :

- Afficher les contraintes réglementaires et les conditions d'accès dans nos parcs (respect de la légalité, visibilité, orientation...).
- Continuer la rénovation et la modernisation du mobilier dans nos parcs (dans la suite des rénovations des allées, le remplacement et les nouvelles installations de bancs, l'ajout de nouvelles poubelles respectueuses des contraintes légales et sécuritaires, le déploiement des composteurs collectifs...).
- Mieux identifier et délimiter les espaces environnementaux publics (fonction des parcs, travaux environnementaux, zones protégées...).
- Communiquer sur les événements municipaux et associatifs en rapport avec l'environnement et les espaces verts.

Ces nouveaux mobiliers issus d'une essence de pin scandinave dite « nord rouge » ont été choisis pour leur robustesse. Ils s'inscrivent parfaitement dans les projets de protection de nos espaces verts et de l'environnement que nous conduisons depuis 4 ans : entretien, protection et mise en valeur du patrimoine végétal (arbres remarquables), conservation de zones protégées (forêts Miyawaki), récupération des eaux de pluie pour les espaces verts...

Ces panneaux d'affichage seront installés dès cet été dans les trois parcs principaux (Mairie, Renaudière, Tuilerie). Le parc Istel demeurera, dans un premier temps, sans affichage car moins fréquenté et réservé au déploiement sans contrainte de la faune et de la flore.

Ces installations de mobiliers urbains sont la première étape d'une réflexion et d'une politique plus large concernant la pollution visuelle en ville. Durant les prochains mois, nous vous proposerons une optimisation de l'affichage routier, ainsi qu'une simplification des repères d'édifices publics, culturels et commerciaux dans notre commune.



DES ATELIERS POUR BIEN VIVRE SA RETRAITE

Les ateliers proposés depuis 2023 ayant obtenu un grand succès, nous vous proposons pour 2024 les thèmes suivants afin de vous permettre de continuer à apprendre, à vous épanouir et à garder un lien social.

FAVORISER L'INCLUSION NUMÉRIQUE DES SENIORS

Animé par des professionnels, chaque atelier réunit une quinzaine de personnes et comprend entre cinq et douze séances d'une durée d'une heure à deux heures trente. Ludiques et conviviales, les séances mêlent exercices collectifs et informations personnalisées. C'est également l'occasion de faire de nouvelles connaissances.



■ ASSISTANCE NUMÉRIQUE AVEC MY ADMIN

Participez aux ateliers d'assistance numérique pour perfectionner vos compétences. Vous serez accompagné dans vos démarches administratives, afin d'appréhender cet environnement et adopter les bonnes pratiques pour vous familiariser avec les outils numériques. Ces ateliers fonctionnent par cycle de 5 séances les mardis matin en mairie durant lesquelles vous répondrez à plusieurs problématiques :

- Comment le numérique peut faciliter le quotidien ?
- Qu'est-ce que la fraude numérique et comment s'en protéger?
- Comment utiliser les outils numériques et créer ses accès en ligne ?

Le cycle en cours a débuté le mardi 14 mai et se terminera le 2 juillet, ce sera le dernier cycle de la saison.

Pour une assistance personnalisée dans votre gestion numérique, des rendez-vous sont disponibles tous les vendredis (hors vacances scolaires), de 9h à 12h en mairie, sur demande préalable en mairie.



■ POUR DÉBUTER GRÂCE À HYPRA

L'association d'inclusion numérique vous proposera des cours numériques tous les lundis en mairie à partir du mois de septembre afin de vous accompagner vers la résilience et l'autonomie numérique.

■ ATELIER TREMPLIN - UN NOUVEL ELAN

Vous êtes retraité depuis moins d'un an ? Profitez de 5 séances conviviales pour bien vivre votre passage à la retraite, prendre soin de vous, gérer votre budget, vos démarches administratives et vous engager dans de nouveaux projets ou activités. Autant d'occasions d'échanger sur les sujets qui vous intéressent et d'envisager l'avenir sereinement.

LE BIEN-ÊTRE PHYSIQUE POUR RESTER ACTIF



■ ÉQUILIBRE EN MOUVEMENT & PILATE

Ces ateliers, animés par des professionnels et réservés uniquement aux non-initiés, vous permettront d'adopter les bons réflexes et de gagner en assurance. Des exercices simples, ainsi que des conseils pour garder une activité physique adaptée à la vie quotidienne, vous seront proposés. Bienfaits garantis!

Rendez-vous à l'espace nautique La Vague de Soisy tous les lundis à 14h du 4 mars au 1er juillet (hors vacances scolaires).



■ BIEN DANS SON ASSIETTE POUR UN MODE DE VIE SAIN ET ÉQUILIBRÉ

Cet atelier vous permet d'adopter les bonnes habitudes alimentaires en alliant santé, forme et plaisir. Des conseils personnalisés vous seront donnés pour garder la forme et choisir les aliments d'un bon rapport qualité/prix. Ces ateliers seront également l'occasion de faire des expériences gustatives. Ludique et conviviale, chaque séance offre l'opportunité de mettre en pratique ses nouveaux acquis en matière d'alimentation. Vous aurez donc le plaisir de déguster ensemble les créations culinaires de chacun des participants à partir du jeudi 14 novembre.

CINÉMA INTERGÉNÉRATIONNEL

Les projections de films et les rencontres intergénérationnelles un mercredi par mois continuent à la salle du Rideau Rouge, Espace Gilbert Bécaud. À la fin du film, des échanges très sympathiques et enrichissants avec les enfants du centre de loisirs Les Marcyens se déroulent autour d'un goûter. La prochaine séance se déroulera en octobre pour commencer la nouvelle saison!



■ LA MÉMOIRE À TRAVERS L'UNIVERS DES FLEURS

La mémoire à travers l'art floral est une exploration fascinante de la façon dont les fleurs peuvent évoquer des souvenirs, des émotions et des expériences. L'art floral est bien plus qu'une simple disposition de fleurs. C'est une forme d'expression qui peut capturer l'essence d'un moment, d'un lieu ou d'un sentiment. Cet atelier offre une multitude de façons d'évoguer la mémoire à travers le choix des fleurs, des couleurs, des arrangements et des parfums. Avec le concours de Martine Charlier, nous vous proposons 6 ateliers de 2 heures pour réaliser vos créations florales sur différentes thématiques :

- 28 mai La fête des mères
- 18 juin le feuillage
- 2 juillet les vacances
- 24 septembre l'automne
- 8 octobre 2 couleurs
- 15 octobre réalisation de deux bouquets par personne.



■ SOMMEIL

Les ateliers sommeil, qui débuteront en octobre pour 4 séances, auront pour objectifs:

- Comprendre le fonctionnement du sommeil pour mieux appréhender les effets liés à l'âge.
- Connaître les conseils et les astuces à mener au quotidien pour faire face aux difficultés.
- Découvrir les différences entre ces difficultés passagères normales et les pathologies liées au sommeil.
- Créer et renforcer le lien social.

DÉVELOPPER DES ACTIONS DE PRÉVENTION ROUTIÈRE



■ TOUS PIÉTONS CONDUITE SENIORS

Notre commune a décidé de mettre en œuvre une opération de prévention des accidents de la route. L'objectif est de sensibiliser chacun d'entre nous. et particulièrement les seniors, aux risques auxquels ils sont exposés en tant que piétons et les aider à adopter les bons comportements face aux dangers de la circulation. L'association Prévention Routière a pour objet de mettre en œuvre toute action, accroître la sécurité des usagers de la route et encourager toute initiative pour réduire la fréquence et la gravité des accidents de la circulation routière. Il est également prévu une conférence à l'adresse des élèves de Bury-Rosaire afin de les sensibiliser aux risques encourus.



■ PLUS DE PAS - MARCHER, C'EST BON POUR LA SANTÉ ET LE MORAL

En travaillant ensemble pour soutenir la mobilité des seniors, nous pouvons aider à améliorer leur qualité de vie et favoriser un vieillissement actif et en bonne santé. Une conférence et 5 ateliers ont lieu les jeudis du 16 mai au 13 juin.

SEMAINE BLEUE DU 30 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE

■ QU'EST-CE QUE LA SEMAINE BLEUE ?

C'est une semaine dédiée à la valorisation de la contribution des personnes âgées à la société, ainsi qu'à la promotion de leur bien-être et de leur qualité de vie.

Nous vous attendons donc nombreux pour cette semaine divertissante et comme toujours très conviviale.



+33 (0)1 84 06 74 87 • www.agencechevron.fr • agence@agencechevron.fr



UNE FIN D'ANNÉE FESTIVE: LES SENIORS À L'HONNEUR!

La municipalité et le CCAS ont eu le plaisir de recevoir les seniors de Margency, le 15 décembre 2023, pour le traditionnel repas de Noël. Ils ont pu profiter d'un dîner-spectacle dans une ambiance gaie et conviviale!

Cette année, le traditionnel repas de Noël s'est tenu la veille du Marché de Noël. Le 15 décembre à 19h dans la salle du Rideau Rouge, Espace Gilbert Bécaud, 70 seniors de Margency ont été invités à partager un dîner-spectacle. Après un discours fait par le Maire, Thierry Brun, sur la vie de la commune, les convives ont dégusté un repas gastronomique concocté par le talentueux traiteur Xavier Biehler. Saint-Jacques, verrine de foie gras, saumon fumé, fondue de poireaux, effiloché de joue de bœuf, écrasé de pommes de terre, un assortiment de fromages et pour le dessert : élégance 3 chocolats. Tout était exquis ! Le CCAS a même offert à tout le monde un ballotin de chocolats de chez "Scarabée d'Or".



■ DÎNER-SPECTACLE

Les convives en ont pris plein les papilles, mais également plein les yeux!

Le spectacle qui leur était réservé a fait sensation. Tout le monde s'est accordé pour dire que la soirée a été un réel succès. "Planète Ambiance", agence événementielle et artistique, a sélectionné une Revue Cabaret composée d'un chanteur (Sylvain), d'une chanteuse (Myriam), d'un danseur et de trois danseuses tous parés de splendides costumes. Exceptionnel, festif, impressionnant... Ce show a rayonné encore très longtemps dans l'esprit des convives. Ils ont pu entonner des airs bien connus de tous et toujours à la mode, et s'émerveiller devant les costumes et les danses.



■ COFFRETS GOURMANDS

La distribution des coffrets "Esprit Gourmand", offerts par la municipalité et les membres du Conseil d'Administration du CCAS, s'est déroulée en mairie tout au long de la semaine du 4 au 9 décembre. Durant cette semaine, 382 coffrets ont été offerts aux seniors directement en mairie ou en livraison à domicile.

Vous avez été nombreux à nous exprimer votre gratitude concernant les colis et le dîner-spectacle. À notre tour, nous souhaitons vous remercier chaleureusement pour votre présence et votre bonne humeur!





ENSEMBLE POUR MIEUX PRENDRE SOIN

Des actions adaptées pour les personnes malades, les aidants et les familles. Alors n'hésitez pas, ne restez pas seuls! Un malade, c'est toute une famille qui a besoin d'aide.

Être aidant auprès d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer peut être à la fois gratifiant et exigeant. C'est une maladie dégénérative du cerveau qui affecte la mémoire, la pensée et le comportement. Les personnes atteintes ont besoin d'une assistance croissante au fur et à mesure que la maladie progresse. Apprendre autant que possible sur cette maladie et ses symptômes peut vous aider à mieux comprendre ce que vit votre proche et à anticiper ses besoins futurs. La maladie d'Alzheimer peut provoquer des changements de comportement et de personnalité chez votre proche. Il est essentiel de rester patient, aimant et compréhensif face à ces changements. Vous devrez peut-être aider votre proche à accomplir des tâches quotidiennes telles que se laver, s'habiller et manger. Assurez-vous de respecter leur dignité et leur autonomie autant que possible. Osez chercher du soutien auprès d'amis, de membres de la famille ou de groupes de soutien pour les aidants et de prendre du temps pour vous-même afin de prévenir l'épuisement et le stress.

En tant qu'aidant, vous êtes le pilier de soutien, l'épaule sur laquelle se reposent tant de vies. Nos ateliers ont été spécialement conçus pour vous offrir les outils et les connaissances afin que vous puissiez mieux prendre soin de vos proches tout en prenant soin de vous-même.



■ PARCOURS AIDANTS

Différents programmes vous ont été proposés afin de répondre aux questions que vous vous posez.

Animés par des professionnels expérimentés, c'est l'occasion pour les aidants de découvrir des stratégies pratiques et personnalisées afin d'améliorer la qualité de vie de leurs proches, mais également la leur.

Les ateliers aidants

- Atelier 1 : Les bons gestes au quotidien atelier animé par une ergothérapeute.
- Atelier 2 : Aidants, préservez votre dos.
- Atelier 3 : Aidants et nutrition. Notre diététicienne vous rappelle les principes de base.

Contactez-nous au 01 34 27 40 46.

■ UNIS-CITÉ

À l'écoute des aidants avec Unis-Cité, un projet de santé aidants/aidés.

La mairie de Margency et l'association Unis-Cité mettent en place un programme pour soutenir les aidants et trouver des solutions pour améliorer leur quotidien. Un sondage a été mis en ligne sur Margen'Clic dans la rubrique « actualités ».

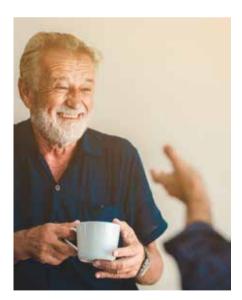
Deux nouvelles volontaires sont arrivées en février et seront présentes jusqu'à fin juillet pour une mission « solidarité aidants et Santé ». Elles sont présentes tous les jeudis en mairie. Merci de leur réserver un bon accueil.





VOYAGES SANTÉ

Partir en voyage avec la personne aidée est un projet commun permettant de « faire-ensemble » tout en prenant du temps pour soi. Une journée sera organisée avec des accompagnateurs professionnels de l'association France Alzheimer ; le transport sera intégralement pris en charge.



■ CAFÉ MÉMOIRE

Le Café Mémoire est un lieu de rencontre destiné aux personnes atteintes de maladies neurodégénératives telles que la maladie d'Alzheimer, ainsi qu'à leurs aidants. Ces rencontres offrent un espace convivial où les participants peuvent

échanger en toute confidentialité. L'objectif principal des cafés mémoire est de briser l'isolement des personnes atteintes de troubles cognitifs et de leurs proches en leur offrant un espace où ils peuvent se sentir compris et soutenus. Ces rencontres peuvent également aider les aidants à mieux comprendre la maladie, à apprendre à gérer le stress et à trouver des stratégies pour améliorer la qualité de vie de leurs proches. En résumé, les cafés mémoire pour les aidants et les aidés sont des initiatives précieuses qui contribuent à créer des communautés solidaires et informer autour des maladies neurodégénératives.

Nous vous invitons à prendre part à la prochaine rencontre qui se déroulera en mairie à 17h30 le mardi 11 juin et qui sera encadrée par la psychologue Floriane Langlais de l'association France Alzheimer.



■ GROUPE DE PAROLE : **ENTRE AIDANTS**

Un groupe de parole pour les aidants d'Alzheimer est une ressource précieuse pour les personnes qui prennent soin d'un proche atteint de cette maladie ou autre apparentée. Ces groupes offrent un espace sûr et confidentiel où les aidants peuvent partager leurs expériences et leurs émotions avec d'autres personnes qui comprennent ce qu'ils vivent et sans jugement. Les groupes de parole

offrent un soutien émotionnel pour les aidants qui s'y sentent compris, écoutés et soutenus. Prendre soin d'un proche atteint de la maladie d'Alzheimer peut être très isolant. Les groupes de parole offrent aux aidants l'occasion de se connecter avec d'autres personnes dans des situations similaires et de rompre leur isolement.

Nous vous proposons des rencontres de deux heures entre aidants en mairie, les mardis 23 avril, 21 mai et 18 juin. Vous serez encadrés par une psychologue de France Alzheimer afin de vous permettre de vous exprimer en toute quiétude sur les difficultés que vous rencontrez. Au préalable, la psychologue fera un bilan individuel à votre domicile. À ce jour, 3 familles se rencontrent mensuellement dans un climat très chaleureux.



CONFÉRENCE

Une conférence avec l'association ABC insertion se tiendra en mairie le mardi 7 juin à 14 h dans le cadre d'une prévention santé avec une prise en compte globale de l'aidant. Cette conférence a pour but d'évoquer le rôle d'aidant familial offrant un temps d'échanges, de réflexions, d'informations et de ressources.

La mairie de Margency et le CCAS vous souhaitent un bel été!



RÉUSSITE BUDGÉTAIRE EN DÉPIT DES ÉPREUVES, CAP SUR L'AVENIR

La gestion rigoureuse des dépenses de notre commune sur 2023 a permis de dégager un résultat positif reporté sur le budget 2024 où nous avons défini les priorités en fonction des contraintes économiques, financières et sociales.

■ PETIT RETOUR SUR L'ANNÉE 2023

L'année 2023 a été jalonnée de défis pour Margency, confrontée à une inflation des coûts énergétiques et à l'urgence d'entretenir ses infrastructures oubliées depuis de nombreuses années, illustrée notamment par les travaux des sanitaires à l'école élémentaire. Le bien-être de chacun au quotidien reste une priorité.

Margency a ciblé en 2023 :

- la circulation routière avec la signalisation horizontale 30 km/h posée sur les grandes voies, les travaux de réfection de la rue du 18 juin, métamorphosée en une voie lisse et accueillante.
- la circulation pédestre avec les allées du parc de la Mairie aménagées dans un environnement verdoyant et entretenu par nos Services Techniques et Espaces Verts, dans l'attente des bancs (posés en mars 2024).

Compte administratif communal 2023 voté lors du conseil municipal du 28 mars 2024

Le tableau du Compte administratif communal 2023, approuvé lors du conseil municipal du 28 mars 2024, témoigne de la prudence et de la transparence dans la gestion des finances. La surveillance des dépenses de fonctionnement pour maintenir le budget 2023, et des recettes de fonctionnement en hausse par rapport à 2022 aboutissent à un excédent de fonctionnement de 1 360 499,45 € qui est reversé sur l'année en cours. Le déficit d'investissement de 134 012,96 € s'explique par l'absence des subventions qui seront versées dès le début des travaux. Les comptes de gestion ont été entérinés par le comptable de la perception de Montmorency.



COMPTE ADMINISTRATIF 2023 COMMUNE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Objet	Réalisation	
Dépenses	2 924 331,49	
Recettes	3 126 197,65	
Excédent reporté	1 158 633,29	
Solde excédentaire de fonctionnement	1 360 499,45	

SECTION D'INVESTISSEMENT

Objet	Réalisation
Dépenses	851 195,45
Recettes	283 293,24
Excédent reporté	433 888,55
Déficit reporté	
Solde déficitaire d'investissement	134 012,96

■ LES GRANDES ORIENTATIONS 2024

Pour l'année à venir, Margency s'engage résolument à répondre aux besoins divers de ses citoyens, tout en préservant son patrimoine et en adoptant une approche écologiquement responsable. Les leviers de financement se concentrent sur la diversification des services, l'optimisation des recettes fiscales, la consolidation de l'épargne en fonctionnement et l'optimisation du niveau de subventions en investissement.

L'année 2024 s'annonce comme une période d'innovation et de progrès pour Margency, avec une série de projets d'investissement ambitieux visant à renforcer l'attractivité et le bien-être des Margencéens. Ces investissements largement subventionné. vecteurs de nouvelles recettes. tout en mettant en valeur notre patrimoine. Ils reflètent la vision novatrice de Margency qui cherche à concilier développement économique, préservation de l'environnement et cohésion sociale. En s'appuyant sur une gestion financière responsable et une volonté d'innovation, la commune se positionne comme un acteur dynamique et progressiste dans le paysage local et régional.

L'ÉLABORATION DU BUDGET ET SES CONTRAINTES

L'élaboration d'un tel budget est un exercice complexe, qui nécessite de prendre en compte de nombreux facteurs économiques, financiers et sociaux. Cette année 2023, nous avons dû faire face à plusieurs défis majeurs, un niveau d'inflation en forte hausse comprenant les coûts de l'énergie, une tendance à la réduction des dotations de l'État. Après une décennie d'inflation relativement faible, les taux d'inflation sont repartis à la hausse. En 2022, l'indice des prix à la consommation harmonisé était en hausse de 7,1 %. La revalorisation forfaitaire annuelle

des valeurs locatives foncières des locaux d'habitation s'établira en 2024 à 3,9 % au niveau de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) mesuré à la fin du mois de novembre 2023.

■ À PROPOS DE LA TAXE FONCIÈRE

À Margency, en 2023, le taux d'imposition de la taxe foncière sur le bâti était de 31,58 %, près de 5 points en dessous de la moyenne des villes de même taille fixée à 36,41 %.

Considérant que notre engagement est de limiter au maximum la pression fiscale en maintenant notre part communale d'imposition au plus bas, une augmentation d'environ 1 point sur le taux d'imposition de la taxe foncière bâti a été votée.

Le taux de la taxe foncière bâti devient 32.62 %.



La propreté est une nécessité et une priorité pour tous les responsables d'établissements privés, publics, industriels et commerciaux

Informations et devis gratuit Tél: 01 41 16 33 60 www.groupe**cpn**.fr



www.colasetvous.fr

0 805 210 805 Service & appel gratuits

■ INVESTISSEMENTS 2023

Dans une perspective de développement harmonieux, les investissements de 2023 ont été dédiés à des projets variés, allant de l'amélioration des infrastructures scolaires à l'embellissement des espaces publics, témoignant ainsi de l'engagement de la commune envers le bien-être de ses habitants.











LES INVESTISSEMENTS 2023

Réalisés

Urbanisme & grands projets

- Allées du parc (finalisation) & Noue
- Cimetière columbarium + portail
- Achat de la maison 2 rue Nicolas Kichkine
- Eclairage public 100% LED + programmation de nuit

Enfance & Education

- Toboggan école maternelle
- Toilettes et peintures école élémentaire

Sécurité & Transport

- Pose des défibrillateurs
- Signalisations horizontales + verticales 30 km/h
- Les petits pas bleus + panneaux picbois

Jardins & Services techniques

- Bancs
- Arbres
- Rampe, Gerbeur électrique, etc.

INVESTISSEMENTS 2024

En 2024, Margency poursuit sur sa lancée, avec de nouveaux projets ambitieux, incluant l'aménagement de la cour d'école et l'amélioration des outils de communication, confirmant ainsi son engagement en faveur d'un avenir prospère et durable pour tous.

La mise en place de nouveaux panneaux d'affichage permettra d'informer efficacement les citoyens sur les événements locaux, les initiatives communautaires et les services disponibles, favorisant ainsi l'engagement civique et la participation citoyenne.







LES INVESTISSEMENTS 2024

En prévision

Urbanisme & grands projets

- Maison de santé
- Anciennes écuries
- Ancienne mairie
- Achat de la parcelle Croix-Rouge

Enfance & Education

- 8ème classe mobilier et équipement
- Revêtement de la cour de l'école élémentaire

Communication

Panneaux d'affichages parcs et piétons

Sports et animations

Equipements sportifs du Parc de la Tuilerie

Sécurité & Transport

Ralentisseurs rue d'Eaubonne et rue Henry Dunant

Jardins & Services techniques

- Aménagement des nouveaux services techniques
- Poubelles dans les parcs



DES ANIMATIONS ET

SPECTACLES POUR TOUS!

L'année 2024 va être riche en activités culturelles. Nous vous avons préparé un programme aux petits oignons qui devrait plaire à tout le monde. Prenez votre agenda, il va y avoir des dates à retenir!

Vous souhaitez sortir en restant proche de chez vous, mais vous ne savez pas quoi faire ni où aller? La ville de Margency met tout en œuvre pour faire de vos week-ends et de vos soirées des moments inoubliables! De l'exposition aux conférences, en passant par des concerts et des cafés philosophiques, il va y en avoir pour tous les goûts.



PEINTURE ET EXPOSITION

Le dimanche 2 juin, à l'occasion des journées "Regards sur le patrimoine", l'association du Cercle Culturel de Margency vous a proposé de peindre en plein air dans les parcs de la commune de 10h à 18h. S'en est suivie une exposition de vos oeuvres au Pavillon des Arts autour d'un cocktail. Tous les bénéfices des ventes lors de cette exposition serviront à soutenir les travaux de réhabilitation de l'ancienne mairie en gîte.



CONFÉRENCES

Pour commencer en douceur, nous vous avons proposé une conférence à la bibliothèque Jean d'Ormesson sur "Grande Histoire et petites assiettes" le jeudi 30 mai à 20h30. Vous y avez découver les utilisations incroyables des assiettes de l'époque. Certes, quoi de plus banal qu'une assiette ? Et pourtant, certaines ont bien des choses à nous apprendre. Destinées à divertir et instruire, elles ont également été utilisées comme outil de propagande politique. Marie-Thérèse Lhonoré nous a raconté l'histoire surprenante des assiettes.

Rassurez-vous, ce ne sera pas la seule conférence de l'année! Deux autres sont prévues à la rentrée 2024 et Andrea Ruggiero nous fera l'honneur de les présider, en partenariat avec la CAPV. La première aura lieu le samedi 5 octobre à 15h à la salle du Grand Balcon et aura pour thème "Danser et peindre une histoire d'amour en mouvement". La seconde se déroulera le samedi 23 novembre, même heure et même endroit, et nous y parlerons de "Cirque dans la peinture moderne de Seurat à Picasso".



BALADE CONTÉE

Si vous n'avez pas la fibre artistique, mais que vous souhaitiez quand même profiter des journées "Regards sur le patrimoine", vous avez pu participer à la balade contée de Claude Collineau au fil des parcs municipaux. Le dimanche 2 juin à 14h, vous avez suivi le guide et vous êtes laissé porté par sa grande connaissance de notre si belle commune. C'est surprenant de découvrir l'histoire des bâtiments et des parcs de la ville de Margency.



CAFÉS PHILO

Que vous aimiez débattre, discuter, proposer vos idées ou écouter celle des autres dans la bienveillance, les cafés philo proposés à la bibliothèque Jean d'Ormesson sont toujours le lieu idéal pour cela. Grâce à Catherine Delaunay et Pierre Haller qui animent les séances, venez partager un moment chaleureux et convivial en discutant de sujets tous plus intéressants les uns que les autres. Le dernier s'est déroulé le jeudi 6 juin à 20h30 et a abordé la question "Transmettre pour vivre mieux ?". Puis, vous aurez le temps des vacances scolaires pour réfléchir à "Vouloir la paix, est-ce vouloir la justice ?" puisque cette séance sera le jeudi 3 octobre à 20h30. Et la dernière de l'année répondra à la guestion "Comment savoir si l'on dit vrai ?" le jeudi 5 décembre, toujours à 20h30.



CINÉMA EN PLEIN AIR

À l'approche des Jeux Olympiques, la ville de Margency, en partenariat avec la CAPV, vous a invité pour une soirée exceptionnelle. Le samedi 8 juin à partir de 19h, vous avez profité d'un instant de détente au parc de la Mairie grâce aux différentes animations consacrées au bien-être et grâce aux food trucks installés sur place. C'est à partir de 22h30, à la nuit tombée, que vous vous êtes installé devant un écran géant pour visionner le film "Astérix aux Jeux Olympiques".



CONCERTS

L'association Arabesques propose un concert du vendredi tous les mois au Pavillon des Arts. Cette année, ils s'associent au centre de loisirs pour vous offrir un spectacle le jour de la Fête de la Musique, le vendredi 21 juin à 18h30 au parc de la Mairie à l'occasion du Festival Tropical! Après une année scolaire riche en événements, les concerts du vendredi reviendront dès la rentrée scolaire puisqu'ils se produiront le vendredi 20 septembre au Pavillon des Arts à 20h30, puis le vendredi 18 octobre et le vendredi 15 novembre. Ne passez surtout pas à côté des fameux concerts de Noël du samedi 7 et dimanche 8 décembre. Ils sont un excellent moyen de clôturer l'année en beauté! Au vu du succès de ce concert exceptionnel, l'association avait dû ajouter une deuxième date afin de pouvoir le proposer à tout le monde.





Claudine BARRIÉ

5° Adjointe au Maire, déléguée aux Affaires culturelles

Située en plein centre-ville, 3 bis rue Louis Muret, la bibliothèque est accessible à pied pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR). À l'intérieur de la bibliothèque, chacun a son coin lecture, les tout-petits comme les plus grands, avec ses 100 m² d'espace entièrement rénovés pour vous.

La bibliothèque réunit plus de 8 000 documents, dont un large choix de romans en tous genres et de nouveautés: policier, terroir, historique, aventure, des livres en gros caractères, en langues étrangères, des BD, des mangas, des documentaires, des albums sont à votre disposition. Vous y trouverez également une sélection variée de DVD de fiction et documentaires, mais aussi des livres jeux ainsi qu'un espace dédié aux revues pour enfants et adultes. La bibliothécaire est disponible pour vous guider dans les différents espaces de la bibliothèque et pour vous conseiller.

L'inscription à la bibliothèque (gratuite pour tous les Margencéens) permet d'accéder au prêt de documents et

LA BIBLIOTHÈQUE JEAN D'ORMESSON

AU CŒUR DE VOTRE VILLE

L'entrée dans la bibliothèque et la consultation de documents est libre pour tous ! Des livres, des liseuses, des jeux, des DVD... Vous trouverez forcément votre bonheur, pour vous comme pour vos enfants.

aux postes informatiques. Avec votre abonnement, vous pourrez emprunter 6 livres et 2 DVD pour 21 jours, ainsi que 2 nouveautés de n'importe quel support pour 2 semaines, et 1 liseuse par famille pour 3 semaines. Le renouvellement de prêt d'un document est possible une fois, si ce dernier n'est pas réservé par un autre adhérent. Les documents doivent être restitués à la bibliothèque, ou dans la boîte de retour en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque.

LE RÉSEAU DES BIBLIO-THÈQUES DE PLAINE VALLÉE

La bibliothèque Jean d'Ormesson fait partie du réseau des bibliothèques de Plaine Vallée. Leur site Internet www.plainevallee-biblio.fr vous permet de multiples services, notamment de gérer votre compte lecteur à distance, d'emprunter dans tout le réseau, d'accéder à des ressources en ligne, d'emprunter des livres numériques et bien d'autres choses. Votre abonnement à la bibliothèque de Margency vous permet d'accéder au catalogue commun à toutes les bibliothèques de Plaine Vallée.



LES RENDEZ-VOUS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Tous les 2 mois, le jeudi à 20h30, les très attendus Cafés philo vous permettent de participer à des discussions enflammées en toute bienveillance. Il suffit de réserver votre place en mairie. Mais ce n'est pas tout, il se passe plein de choses à la bibliothèque de Margency : l'heure du conte, conférences, Prix Littéraires 2024, temps forts avec la CAPV...

Alors venez découvrir notre actualité et nos rendez-vous réguliers!

LES COUPS DE CŒUR

DE NOTRE BIBLIOTHÉCAIRE



VEILLER SUR ELLE.

de Jean-Baptiste Andrea

Ce roman invite à suivre la fabuleuse destinée d'un sculpteur de génie, né en France de parents italiens en 1904. Suite au décès de son père lors de la Première Guerre Mondiale, sa mère décide d'envoyer Michelangelo Vitaliani, dit Mimo, chez son oncle, maître Alberto, à Pietra d'Alba. Âgé de douze ans, le

garçon, atteint de nanisme, se retrouve apprenti dans l'atelier d'un oncle, certes alcoolique et parfois violent, mais qui a au moins le mérite d'être sculpteur et de lui offrir ses premières armes dans la profession. C'est d'ailleurs en travaillant sur l'un des chantiers de son oncle qu'il rencontre Viola Orsini, la fille d'une des plus riches familles de la région... Un récit sur l'art de sculpter qui ne devrait laisser personne de marbre!



LA DATCHA.

d'Agnès Martin-Lugand

La Datcha, qui donne son titre au livre, est l'endroit qu'Hermine, une jeune femme sans repères, découvrir après avoir croisé par hasard la route de Jo. Avec l'aide de sa femme, Macha, d'origine russe, ils ont transformé une vielle ferme provençale en hôtel-restaurant. Et si le pouvoir d'un lieu était d'écrire votre histoire? Comme dans ses précédents romans,

l'autrice crée des personnages tous plus attachants les uns que les autres et pourtant si différents. Un livre à dévorer sans modération!



LA TOUTE PETITE REINE.

d'Agnès Ledig

Elle nous propose un récit très doux qui raconte le parcours de Capucine et Adrien depuis leur première rencontre sur le quai d'une gare à cause d'un colis piégé (elle a oublié sa valise, il intervient comme maître-chien). Ce sont deux personnes fragilisées par les épreuves traversées, qui tentent de surmonter ces traumatismes pour retrouver l'équilibre, le

bonheur. C'est une histoire tout en tendresse, où les choses évoluent pas à pas, comme dans une parenthèse, un peu loin de la réalité sans doute. Même si le roman est centré sur Capucine et Adrien, d'autres personnages prennent aussi la parole pour apporter leur contribution à l'histoire. J'aime beaucoup ce genre de clin d'œil qui donne l'impression que l'auteur tisse tout un univers à travers ses romans. J'ai passé un bon moment avec ce livre.



LES LENDEMAINS.

de Mélissa Da Costa

Mélissa Da Costa arrive à apporter l'espoir, le positif dans des situations difficiles. Au début du roman, j'avais limite les larmes aux yeux tellement l'épreuve vécue par le personnage d'Amande doit être difficile à vivre, la douleur est inimaginable. Et finalement, comme le personnage, on évolue, on reprend goût à la vie pas à pas, on s'accroche à des petites

choses et on finit par se reconstruire. Quelle belle leçon de vie, quel beau message transmis par ce livre! Le style est délicat, toujours dans la bienveillance.



LES HORAIRES D'OUVERTURE

La bibliothèque vous accueille même pendant les vacances scolaires!



LE TRADITIONNEL SALON DES ARTS NOUS A ENCORE ÉBLOUIS!

Du 16 au 24 mars 2024, le Cercle Culturel a attiré plus de 1000 visiteurs avec son thème « expressions chromatiques », abordé par 2 invités d'honneur et une cinquantaine d'artistes connus et moins connus, mais tous unis par la même passion.

Pendant presque un an, le Cercle Culturel s'est investi en équipe dans la recherche de nouveaux thèmes inspirants et d'artistes talentueux pour le salon. C'est donc après une sélection rigoureuse que le Cercle Culturel nous a ouvert les portes de son 35° Salon des Arts pour nous présenter pas moins de 250 œuvres d'art. Sélection enrichie par les ateliers d'aquarelle et de céramique. Le 16 mars 2024, cette inauguration haute en couleur nous a tous éblouis!

LES ARTISTES

Cette année encore. 2 invités ont été mis à l'honneur, explorant le thème des « expressions chromatiques » travaillé sous des approches différentes par les artistes. Le peintre Bruno Le Sourd, issu d'une famille d'artistes, s'est engagé dans une « abstraction lyrique » peignant ses sentiments et ses émotions. La sculptrice Marie-Gilles Le Bars nous présente ses statues « Femmes en transparence » en verre thermoformé. Un hommage spécial a été rendu à Danielle Raccah-Demee «Dany», membre du Cercle, tandis que de nouveaux jeunes talents comme Lucile Daubercies, adepte du réalisme, et Florian Zumbrunn, travaillant les arts numériques, ont été présentés. La participation exceptionnelle des élèves du collège de l'Hôpital d'Enfants de Margency, avec leur fresque « sports en couleur », a également marqué les esprits.

Près de 250 personnes sont venues découvrir les œuvres des 53 artistes à cette inauguration, animée par une série de discours. Françoise Mallet a d'abord pris la parole pour nous présenter le salon, ses invités d'honneur et le thème de cette année, offrant ainsi une idée de ce qui attendait les visiteurs. Monsieur le Maire a également fait un discours, accompagné de Michel Baux et de Caroline Vaillant, directrice de l'école de l'Hôpital d'Enfants de Margency. Les invités d'honneur et les jeunes talents ont eux aussi ajouté quelques mots à ces discours déjà bien enrichissants.







Fresque des élèves de l'Hôpital d'Enfants de Margency









LE PROGRAMME DU SALON

Le salon des arts a offert différentes animations tout au long de son ouverture. En passant par des ateliers, des démonstrations, mais aussi des conférences et des stages. Il y en avait pour tous les goûts.

Tout d'abord, une présentation exclusive a permis de découvrir la démarche artistique des deux invités d'honneur. Reine-Marie Pinchon a animé un stage d'aquarelle et a également donné une conférence avec pour thème « Valse avec les couleurs ». Ensuite, Rolande Vincent a proposé un atelier de modelage. Florian Zumbrunn a, quant à lui, fait une démonstration d'arts numériques. Une autre conférence a été donnée par Andrea Ruggiero sur « l'art abstrait et le street art ». Enfin, une visite quidée du salon et sérénade avec musiciens a été organisée pour animer la soirée spéciale du vendredi 22 mars.

UN SUCCÈS GRANDISSANT

Ce n'est pas moins de 1000 visiteurs qui sont venus sur toute la durée du salon. Les retours de ces derniers ont été plus que positifs, décrivant l'expérience comme vivante, homogène et éclectique.

Les écoles maternelle et primaire de la ville ont également organisé une visite pour leurs classes, en proposant des activités ludiques pour leurs élèves. C'est la première année que toutes les classes de la ville se mobilisent pour visiter le salon.

Au cours de ce salon, 14 œuvres ont été vendues, et malgré l'absence de bénéfice par rapport aux coûts du salon, le Cercle Culturel a souhaité vendre des photos de l'œuvre collective de Hôpital d'Enfants de Margency. L'argent récolté a été reversé en intégralité à l'école de la Croix-Rouge, ce qui a contribué au rachat de matériel sportif pour les enfants.

LE PRIX VISITEUR

Cette année encore, les visiteurs ont pu voter pour leur œuvre préférée, et c'est le peintre Bruet Frédéric qui a eu la chance de remporter le prix visiteur.

ET L'ANNÉE PROCHAINE ?

Les membres du Cercle Culturel sont d'ores et déjà à la recherche d'un nouveau thème pour le 36e salon qui se tiendra au printemps prochain. Espérons qu'ils retrouvent des artistes aussi talentueux et inspirants que cette année!

En attendant, vous avez pu retrouver le Cercle Culturel le dimanche 2 juin prochain, pour une expérience inédite. Vous y avez dessiné, peint et bénéficié de conseils, le tout en extérieur pour profiter de notre belle commune!







FRÉDÉRIC BRUET Prix visiteur 2024

RETOUR EN IMAGES

Un Marché de Noël sous le soleil

Les samedi 16 et dimanche 17 décembre derniers a eu lieu le traditionnel Marché de Noël de Margency. Le long de l'avenue du 18 Juin, 23 chalets ont proposé des produits très variés pour vous régaler et faire plaisir à tout le monde! Que ce soit pour préparer votre repas de Noël en y achetant des huîtres fraîches, du saumon fumé d'Écosse, du fromage, ainsi que du vin, du champagne et autres spiritueux. Que ce soit pour préparer vos cadeaux en y achetant des foulards, des sacs à main, des bijoux ou des tableaux.

Vous avez pu y trouver tout ce dont vous aviez besoin. Et l'ambiance chaleureuse, rallumant l'esprit village de notre enfance, s'est ressentie bien au-delà de notre commune.

Ce marché intergénérationnel, où les grands comme les petits ont pu profiter de ces deux jours de féerie, a offert nombre d'activités diverses : une calèche pour faire le tour de la ville, des massages, la présence du Père-Noël, le magicien, etc. Les différents spectacles ont également ébloui tout le monde.

Nous tenons tout particulièrement à remercier le Sénateur du Val d'Oise et la Députée du Val d'Oise de la 6e circonscription pour leur présence très appréciée. Merci à nos Services Techniques qui ont été très efficaces et réactifs. Merci également à tous les artisans présents qui nous ont proposé des produits originaux, d'une grande qualité et faits main. Et enfin, merci à vous qui avez permis de rendre ce Marché de Noël si vivant.





















Mohammed NIFA 4° Adjoint au Maire,

PÂQUES: UNE JOURNÉE RICHE EN SOURIRES ET EN CHOCOLATS!

Vous avez été très nombreux cette année à participer à la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques malgré la météo ! Plus de 200 enfants sont repartis les mains

Le dimanche 31 mars dernier, ce sont plus de 200 enfants accompagnés de leurs parents qui se sont réunis au parc de la Tuilerie de Margency pour la chasse aux œufs! Pourtant, c'était mal parti en raison de la météo peu clémente de ce jour-là... Mais face à la gourmandise des enfants, la pluie ne fait visiblement pas le poids.

chargés de chocolats.

■ LE PARC DE LA TUILERIE À L'HONNEUR

La recherche des petits trésors cachés a été l'occasion de redécouvrir, ou de découvrir pour certains, le parc de la Tuilerie. Espace vert consacré au sport individuel ou collectif, vous avez pu y trouver un terrain de football et de basket-ball, des tables de ping-pong, et même des structures de remise en forme. C'est donc un lieu regorgeant de petites cachettes et de petits coins insolites propices à la chasse aux œufs.



D'année en année, la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques de Margency rassemble les habitants. Elle est l'occasion de se retrouver tous ensemble pour un moment convivial et chaleureux, quel que soit le temps. Cette année n'a pas dérogé à la règle puisque, malgré la pluie, vous avez été particulièrement nombreux à répondre présents. Le succès toujours plus important de cet événement et les sourires scotchés aux visages des enfants confortent la municipalité dans son envie de faire de cet événement une tradition pérenne. Nous aurons donc le plaisir de vous gâter de chocolats l'année prochaine!

Cette journée restera dans la mémoire des habitants venus en famille ou entre amis profiter d'un moment de joie et de convivialité!













LES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL 2023

Chaque année, lors d'une cérémonie empreinte d'émotion et de solennité, la ville rend hommage à ses médaillés du travail, des individus qui incarnent l'esprit du travail acharné et de l'excellence professionnelle.

La remise des médailles du travail à Margency est bien plus qu'une simple cérémonie de remise de prix. C'est un moment où la communauté toute entière se rassemble pour célébrer le travail, l'effort et la persévérance. En honorant ses médaillés du travail, Margency reconnaît non seulement les réalisations individuelles, mais aussi l'importance du travail d'équipe et de la collaboration. Car derrière chaque médaillé se trouve souvent une équipe de collègues et de soutiens dévoués, sans lesquels ces réussites ne seraient pas possibles.

Que ce soit pour leur longévité professionnelle, leur expertise technique ou leur dévouement exemplaire, les médaillés du travail de Margency méritent d'être salués et célébrés. Leur engagement est une source d'inspiration pour tous, rappelant que le travail bien fait est la pierre angulaire de toute communauté prospère.

En conclusion, à Margency, les médaillés du travail sont bien plus que des bénéficiaires de distinctions honorifiques. Ce sont des modèles de détermination, d'excellence et de service désintéressé.





RETOUR SUR LA CÉRÉMONIE DÉPARTEMENTALE DU 28 AVRIL 2024

La Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation rend hommage à tous les déportés et rappelle à tous l'horreur et la tragédie humaine qu'a été la déportation.

Cette année, la commémoration de la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation a eu une saveur particulière. Non seulement nous avons eu l'honneur d'accueillirle Sous-Préfet de Sarcelles, Monsieur Dominique Lepidi, qui a présidé la cérémonie, mais en plus nous avons pu saluer le parcours remarquable de Frania Eisenbach-Haverland en la décorant de la médaille d'or de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

■ UNE FEMME DE COURAGE

Aujourd'hui Margencéenne, Frania Eisenbach-Haverland a été déportée lors de la Seconde Guerre Mondiale et internée au camp de concentration d'Auschwitz puis de Theresienstadt. Véritable exemple de courage, elle est aujourd'hui co-présidente de la Fédération Nationale des déportés et internés résistants et patriotes. Elle œuvre au quotidien pour la paix, notamment lors de ses nombreuses interventions en milieu scolaire où elle témoigne de son histoire afin de ne jamais oublier le passé. C'est d'ailleurs durant une intervention en milieu d'incarcération, que des détenus l'ont qualifiée « d'arme de destruction contre la haine ». C'est donc avec émotion que le Sous-Préfet du Val d'Oise lui a remis la médaille d'or de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif lors de cette cérémonie.

■ LE DÉROULÉ DE LA CÉRÉMONIE

Le Sous-Préfet du Val d'Oise a présidé

cette cérémonie départementale, soutenu par les élèves des écoles de Margency et du collège de Soisy-Sous-Montmorency qui ont chanté la Marseillaise et déclamé des poèmes.

Les gerbes de fleurs en hommage aux victimes et aux héros de la Déportation ont été déposées par les élèves de l'école Saint-Exupéry de Margency, les associations des Anciens Combattants et du Souvenir Français, le Maire de Margency, le Sénateur du Val d'Oise, la Députée du Val d'Oise, le Sous-Préfet du Val d'Oise, ainsi que les enfants de l'Hôpital d'Enfants de Margency accompagnés de la directrice.

La cérémonie s'est achevée dans ambiance chaleureuse, puisque c'est à ce moment-là que le soleil nous a rejoint, autour d'un buffet délicieux.



























Vendredi 21 juin

16h30 Défilé dans la ville par la troupe « Ethnik 97 », départ à l'esplanade des écoles

18h30 Spectacle de chant et danse avec l'école de musique et le centre de loisirs

20h Groupe Arts Créoles21h30 Groupe international en live Original H

23h30 6 artistes caribéens 00h Groupe national GMC (Gentlemen de la Musique Caribéenne)

02h Clôture



Samedi 22 juin

9h30 Remise des diplômes permis piétons

10h30 Initiation au tambour avec le groupe Diversy Ka

14h30 Spectacle de danse avec le centre de loisirs et les associations margencéennes

15h30 Groupe de carnaval Roulo d'Or

16h Groupe de danse Soleil en Folie

16h30 Défilé de mode par Cazz a Josy

17h30 9 artistes caribéens

20h30 Groupe international Kowus

23h 4 artistes caribéens

23h30 Groupe en live Zoukazz ambiance Kassav

02h Clôture

Dimanche 23 juin

10h Réveil musculaire, activités bien-être, zumba, accueil café et dégustation de

14h30 Groupe de tambours, exclusivement féminir Ka-d'Âmes

15h Spectacle de magie avec Aurélien Planète Ambiance

16h Défilé de mode par YMB création

16h30 Gospel avec Les Chérubins

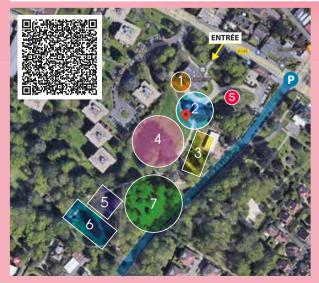
17h30 10 artistes caribéens

19h30 François Ladrezeau (The Voice)

21h Clôture

Médias présents

Radio Latina, Espace FM, Télé Antilles, Radio 98.0, RGB Cergy-Pontoise, Fanfan Mizik, Radio Zot, Kokoye Radio, Radio Tambours.



Scène

2 Stands

Restauration

4 Espace pique-nique

Espace Bien-être

6 Activités sportives en partenariat avec Decathlon

7 Nature

S Protection civile

P Entrée parking





UNE VENTE SOLIDAIRE

POUR DE JUSTES CAUSES

Lors du Marché de Noël, un groupe de Margencéens vous a proposé d'acheter du saumon fumé en provenance directe d'une pêcherie irlandaise. Un achat solidaire car une partie de la vente était à destination d'associations caritatives.



Dans un contexte économique difficile, le mois de décembre et la magie de Noël mettent à l'honneur les valeurs de partage et de générosité. En fin d'année, c'est aussi l'occasion de célébrer les retrouvailles familiales autour de mets typiques : fruits de mer, foie gras, chapon, dinde, etc. L'un des produits phares de décembre a été au cœur d'une action caritative cette année : le saumon.

UN PROJET « EUROPÉEN »

Profitant de contacts commerciaux en Irlande, un petit collectif d'habitants a décidé d'utiliser cette filière de commandes réservées habituellement aux amis et aux proches, afin d'en faire profiter une majorité de ses concitoyens. L'objectif était simple: commander un produit frais et de qualité (pêché en mer d'Ecosse), provenant d'un circuit « court », c'està-dire sans intermédiaire (à défaut d'être proche) et à un prix avantageux dans une période durant laquelle les prix ne cessent de croître. L'objectif de

ce rapport qualité-prix était de générer et reverser un bénéfice auprès d'une œuvre caritative.

Le petit village d'Union Hall au sud-ouest de Cork (Irlande) a été le fournisseur de ces produits de qualité. Le prix de vente défiant toute concurrence, fixé à 35 € le kilo, a permis de dégager un bénéfice de 5 € par kilo, auquel s'ajoutait également la remise généreuse des frais de transport rétrocédée par la pêcherie de cette province du Munster. Véritable poumon économique d'un village de moins de

280 habitants (moins de 10% de notre commune), cette entreprise familiale a fait preuve de beaucoup d'énergie et de générosité pour soutenir ce projet. À la qualité des produits, c'est ajouté la qualité humaine dans les échanges. Merci aux visiteurs du Marché de Noël de Margency, de la commune ou des villes voisines, d'avoir participé à cette vente solidaire de plus de 206 kg de saumon, et dégager ainsi un bénéfice d'environ 1300€ reversé à deux œuvres caritatives.

UN DON POUR DEUX ASSOCIATIONS SOLIDAIRES



Philanthropique et sensibilisé différentes œuvres de bienfaisance, notre collectif a tout d'abord songé à aider l'association des paralysés de France avec l'achat de matériels. voire d'un fauteuil roulant électrique. Mais dans notre pays, qu'on se plait toutefois à critiquer, la protection sociale et l'avancée de certaines causes permettent aujourd'hui de mieux prendre en charge ce type de dépense. Le choix du bénéficiaire s'est donc déplacé vers deux autres causes : l'une française et l'autre irlandaise, rendant ainsi hommage aux différents acteurs de l'opération.

L'association Valentin Hauv. accompagne les personnes souffrant d'un handicap visuel pour leur donner les moyens d'aller vers l'autonomie à travers des formations et pour apprendre un métier a été le choix du bénéficiaire associatif, côté français. Côté irlandais, c'est l'Irish Cancer Society, organisme de bienfaisance national de la République d'Irlande qui a recu l'autre part des dons générés par l'opération solidaire. Cet organisme se consacre au soutien et à

Ces deux associations se joignent aux

l'amélioration de la vie des personnes

bénévoles, mais aussi à la mairie de Margency pour remercier tous ceux qui ont participé par leurs achats, leurs soutiens et leurs encouragements à cette œuvre généreuse. Cette action donne – à n'en pas douter – un sens à l'action solidaire et doit rendre à chacun un sentiment de fierté et d'utilité.

"Le citoven n'est pas un consommateur. C'est un producteur, d'idées, de convictions, d'engagement, de solidarité."

François Bayrou

REMERCIEMENTS **PARTICULIERS**

Merci aux créateurs de cette opération bienveillante : Ruth Algar, Michel Plaignaud, Thierry Rousselet et Hervé Bertrand, bénévoles investis et bienveillants dans ce projet.

Merci à l'association d'œnologie Bacchus95 pour son aide logistique et bancaire ainsi que son soutien fraternel et altruiste.

Merci à la mairie de Margency de nous avoir proposé un espace de vente et de nous avoir soutenu dans notre publicité de l'événement.

COMMENT TÉLÉCHARGER ET INSTALLER MargenClic

atteintes de cancer.



- > Depuis Android: ouvrir l'application « Google Play Store »
- > Depuis iPhone : ouvrir l'application « AppStore »

Dans les 2 cas, taper « Margency » dans la barre de recherche puis télécharger l'application de Margency.





COMMENT SIGNALER UN PROBLÈME AVEC MargenClic

ETAPE 1 : Je choisis la catégorie qui correspond au problème rencontré et je fais une description en quelques mots de cet incident.

ETAPE 2: Je prends une photo pour illustrer la situation.

ETAPE 3 : Je renseigne mes coordonnées (qui resteront confidentielles) afin de rester informé et suivre la résolution du problème.

ETAPE 4 : Je précise l'emplacement exact de l'incident, je valide, c'est transmis.

RETROUVEZ DÈS À PRÉSENT LES PARCOURS "BALADES CONTÉES"

Dominique REVEILLERE 1er Conseiller municipal délégué Vie associative

LES ASSOCIATIONS MARGENCÉENNES DE 2020 À 2024

L'évolution des associations de Margency de 2020 à 2024 montre l'ambition de la municipalité pour la vie associative. En seulement quatre ans, la ville a vu son nombre d'associations augmenter de 72 % !



■ LA FRANCE, SIXIÈME PUISSANCE MONDIALE DU BÉNÉVOLAT

Un classement de vingt pays sur le bénévolat montre que la France se situe au sixième rang mondial : 14 % des adultes sont engagés dans des actions altruistes. On estime à 1500 000 le nombre d'associations actives en France. Elles représentent un budget de 113 milliards d'euros et environ 3,3 % du PIB.

Les associations jouent un rôle irremplaçable, largement reconnu par les Français. Dans les quartiers, les villages et les villes, elles interviennent au quotidien. Elles sont de toutes tailles et actives dans tous les domaines de la société : le sport, la culture, le social, la santé, l'environnement...

« ON NE PEUT RIEN FAIRE DE MIEUX COMME BÉNÉVOLAT QUE D'AIDER À RÊVER. » ROMAIN GARY

■ LA FRANCE DES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS

Au cours de la période récente, entre juillet 2019 et juillet 2022, il s'est créé dans le département du Val d'Oise, en moyenne chaque année, 8,3 associations nouvelles pour 10000 habitants (moyenne nationale 9,7).

■ COMBIEN D'ASSOCIATIONS DANS LE VAL-D'OISE ?

Elles sont entre 17000 et 19000, de toutes tailles, actives dans tous les domaines de la société : l'éducation,

la culture, le social, la santé, l'environnement, la défense des droits, les loisirs...

Dans le secteur sportif, 1975 clubs, appartenant à des fédérations agréées par le ministère, ont délivré 252 825 licences en 2015. Ces milliers d'associations sont animées par des bénévoles dont le nombre peut être estimé entre 168 000 et 188 000. Parmi eux, certains assurent la permanence de l'action associative et sont présents au moins une fois par semaine. Ils sont estimés aujourd'hui entre 76 000 et 85 000.



■ FOCUS SUR LES ASSOCIATIONS MARGENCÉENNES

Voici 11 bonnes raisons de rejoindre une association margencéenne :

- 1. Parce que rejoindre une association, ca rend heureux.
- 2. Participer à la vie de la commune.
- 3. Pour élargir son réseau.
- 4. Se sentir (enfin) utile.
- 5. Améliorer sa confiance en soi.
- 6. Sortir de la routine.
- 7. Enrichir son CV.
- 8. Se découvrir des talents cachés.
- 9. Acquérir de nouvelles connaissances.
- 10. Développer ses compétences.
- 11. Se socialiser.



ASSOCIATIONS MARGENCÉENNES		
Saisons	Nbre d'adhérents Margencéens	Nbre d'associations Margencéennes
2019/2020	339	11
2020/2021	350	11
2021/2022	405	18
2022/2023	422	15
2023/2024	427	19
Évolution (sur 4 ans)	26%	72%

■ ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ASSOCIATIONS ET D'ADHÉRENTS **ENTRE 2020 ET 2024**

En 2019, la commune était pourvue de 11 associations communales. L'année 2020 a malheureusement été marquée par l'épidémie de COVID qui a mis en grande difficulté nos associations. Malgré cela, et depuis 2021, nous avons vu un accroissement important grâce à l'apport de nouvelles associations puisque, à ce jour, nous comptabilisons 19 associations, soit une progression de 72 %.

L'augmentation du nombre d'associations a permis d'avoir une contribution plus importante encore de nos adhérents margencéens. De 339 adhérents en 2020, nous avons franchi le palier des 400 adhérents pour la saison 2023/2024. Nous en sommes aujourd'hui à 427 adhérents, soit une progression de 26 %.



■ CRITÈRES D'ATTRIBUTION **DES SUBVENTIONS**

Les subventions de fonctionnement attribuées aux associations permettent à ces dernières de financer la gestion courante et globale de l'association, conformément à son objet social. Depuis 2020, la commune à mis en place 4 critères d'attribution avec, pour chaque critère, un montant attribué et défini comme suit :

- Nombre d'adhérents margencéens,
- Participation au Forum des Associations,
- Participation aux événements communaux,
- Constitution d'un projet communal.

Le 5 décembre 2024, ce sera la journée internationale du bénévolat!

À cette occasion, nous souhaitons remercier l'ensemble de nos associations et bénévoles qui œuvrent chaque année pour la réussite de ce grand évènement.

« ON PEUT ÉPROUVER UNE TELLE JOIE À FAIRE PLAISIR À QUELQU'UN QU'ON AIT ENVIE DE LE REMERCIER. » **HENRY DE MONTHERLANT**



LE TENNIS CLUB DE MARGENCY SACRÉ CHAMPION DE FRANCE!

C'est un grand moment de joie pour le Tennis Club de Margency. Non seulement il atteint un record du nombre d'adhérents avec plus de 300 membres, mais en plus leur équipe masculine des +35 ans est championne de France!





HISTOIRE DU CLUB

Le tennis club de Margency a été créé en 1980. Dès son ouverture. de nombreuses personnes se sont inscrites. En effet, il n'y avait à l'époque que très peu de clubs de tennis dans le Val d'Oise. De plus, nous étions en plein essor de ce sport grâce à Roland Garros et à la victoire de Yannick Noah en 1983. Entre les années 80 et les années 90, le club a réunit pas loin de 300 adhérents. Pourtant, à l'époque, le club était exclusivement réservé aux loisirs. Il n'y avait pas de cours, et par conséquent pas de compétition. Jusqu'aux années 2000, le club ne compte plus que 50 à 80 adhérents à cause de cela.

En 2011, avec l'arrivée de Victor Marostegan à la présidence du club, l'envie de dynamiser le tennis à Margency s'est fait ressentir. À partir de 2012, le club a donc ouvert des cours et a permis à ses adhérents de participer à des compétitions. Grâce à cela, le club a vu revenir 80, puis 150 et enfin 180 personnes! Le nombre d'adhérents est devenu tellement important qu'il y a eu une saturation des cours et les infrastructures du club sont devenues trop petites.

À partir de 2015, l'objectif a donc été d'agrandir les infrastructures afin de pouvoir accueillir 300 adhérents. Mais ce n'est qu'en 2021 que cette envie a pu être réalisée avec l'arrivée de Thierry Brun en tant que Maire de Margency. Les deux nouveaux courts couverts ont alors permis de consolider l'école de tennis, les compétitions et les animations. Le club comptait 270 adhérents en 2021 et ils sont passés au-delà des 300 en 2024, un record depuis les débuts du club.

Aujourd'hui, le club compte 4 courts : 2 extérieurs et 2 couverts. Depuis fin 2022, deux terrains de beach-tennis sont également disponibles et un grand parking a été aménagé afin de faciliter l'accès au club. Toutes ces nouvelles infrastructures participent à l'essor du club.



■ LES PARTENARIATS SPORTIFS

Le tennis club de Margency a été labellisé Tennis santé et tennis adapté, ainsi que Mini tennis.

Il est partenaire de l'association ELHAN depuis 4 ans et avec elle, les enfants du club ont été invités à jouer en 2023 au sein de l'emblématique Stade de Roland Garros. Le club a également accueilli à Margency pour la 2º fois l'IME (Institut Médico Educatif) d'Argenteuil et la fondation Apprentis d'Auteuil de Sannois. Dans le domaine du tennis santé, le club est en partenariat suivi avec l'HEM (Hôpital d'Enfants de Margency) en les accueillant toutes les semaines depuis 2015, ainsi qu'avec la Clinique des Orchidées d'Andilly. De plus, le Tennis Club de Margency a activement participé à la rénovation du terrain de tennis du Collège-Lycée Bury-Rosaire.

LES ANIMATIONS

Destinées aux membres du club, 8 à 10 animations ont lieu chaque année pour les enfants comme pour les adultes. Que ce soit pour Noël, Pâques, les sorties à Roland Garros, les JO ou la fête du club, le planning des animations est récurrent depuis 10 ans. Ils seront d'ailleurs présents au forum des associations de Margency le samedi 7 septembre.



■ LES COMPÉTITIONS

Le club organise une vingtaine de tournois par an qui concernent aussi bien les enfants de 8-10 ans que les adultes de plus de 55 ans et autant les hommes que les femmes. Lors des compétitions internes à Margency, il y a généralement une centaine de joueurs. Lors des compétitions dites "open", où tous les clubs participent, ce sont plus de 1 200 joueurs qui s'affrontent sur l'ensemble de l'année.



Les compétitions par équipe font monter le niveau du Tennis Club de Margency depuis 10 ans. L'équipe masculine des plus de 35 ans a remporté le championnat de France cette année, en battant les plus grosses équipes de France. Alors félicitations à cette équipe de vaingueurs ! Le samedi 11 mai, le club avait prévu une fête de la victoire pendant laquelle une cérémonie de remise du prix a eu lieu avec le Maire de Margency et a été suivie d'un cocktail. Ce n'est pas la seule victoire du club puisque l'équipe 1^{re} senior évolue au printemps dans la 4e division nationale!



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour être membre du tennis club de Margency, la formule est d'environ 200€ à l'année. Le prix est attractif et abordable compte tenu de celui des autres clubs aux alentours. En sachant que l'accès aux terrains de beach-tennis ne nécessite pas de cotisation supplémentaire. Les inscriptions se font uniquement sur place au Club House auprès de l'équipe pédagogique ou dirigeante. Au moment de l'inscription, le futur adhérent sera testé afin de définir son niveau et répondre au mieux à ses besoins d'amélioration. Une fois adhérent, une application mobile vous permet de réserver les terrains librement et très facilement.

Dominique REVEILLERE 1er Conseiller municipal délégué Vie associative

ARABESQUES, ASSOCIATION CULTURELLE

Présente à Margency depuis 36 ans, Arabesques est devenue une institution dans notre chère ville. Musique, chant, théâtre, tout y est réuni pour transmettre l'amour de la culture aux futures générations.



■ HISTOIRE D'ARABESQUES

Jusqu'en 1988, Margency avait une école de musique municipale qui comptait une quarantaine d'élèves. Après sa fermeture, la préfecture du Val d'Oise a accepté la création d'une association culturelle au sein de laquelle il y aurait des cours de musique. C'est ainsi qu'est née Arabesques, dont la directrice est restée de son ouverture, en juin 1988, jusqu'en février 2023 et dont Madame Barrié en est la présidente depuis la fin de 1988.

À partir de 2006, l'association s'installe définitivement au Pavillon des Arts, suite à sa réhabilitation. Depuis son implantation en ce lieu, l'association a pu former beaucoup de jeunes musiciens et a proposé de nombreux concerts, représentations et spectacles.

■ QU'EST-CE QU'ARABESQUES?

Arabesques est une association culturelle dans laquelle il est possible de prendre des cours de chant et d'instruments. Pendant un temps, il était possible également de prendre des cours de danse, mais la classe a dû fermer. Depuis la saison 2023-2024, l'association propose aussi des ateliers de théâtre pour adultes et enfants.

■ NOUVEAUTÉ



Des ateliers théâtre ont lieu tous les lundis soir de 18h30 à 19h30 pour les enfants et de 20h à 21h30 pour les adultes.



■ LES CONCERTS DU VENDREDI ET AUTRES ÉVÉNEMENTS

Depuis plus de 15 ans, l'association a proposé des concerts qui s'appelaient "Mots et Notes". Il s'agissait de concerts accompagnant un texte. En 2023, cet événement a changé de forme et de nom pour devenir plus simplement "Les Concerts du Vendredi". Ils ont lieu une fois par mois et réunissent en moyenne 40 personnes.

En 2024, Arabesques a prévu de participer activement aux événements de la ville de Margency. Lors du Festival Tropical, l'association propose aux Margencéens un concert le vendredi 21 juin à 19 h dans le parc de la Mairie, jour de la Fête de la Musique.

En septembre, des musiciens participeront à l'animation du Forum des Associations qui aura lieu dans le parc de la Mairie.

En décembre, Arabesques va également proposer ses traditionnels concerts de Noël et intervenir dans l'animation du Marché de Noël.





■ NOUVEAU

Le samedi 8 juin, Arabesques a proposé "Une Journée En Aparté" autour du bien-être et de la musique dans la salle des Baladins. Lors de cette journée, vous avez participé à l'atelier "Dans mes bras" de 15h30 à 16h30. Cet atelier pour les bébés de moins de 6 mois a permis aux parents de partager un moment privilégié avec leur bébé grâce à des bercements, des chants, des sons et des textes. Il y a eu ensuite un atelier de chant prénatal de 17h à 18h15 pour le bien-être des futures mamans. Elles y ont fait des exercices de respiration et se sont relaxées en écoutant des chants sur la grossesse et la naissance. Un dernier atelier vous a été proposé autour du "voyage sonore" de 18h30 à 20h. Il s'agissait là d'explorer les sons à travers divers instruments et de laisser libre court à son imagination. Cette journée était une première pour l'association!

Dans la continuité du Festival Tropical, l'association organisera dans ses locaux une semaine portes ouvertes du 24 au 29 juin, pendant lesquelles vous allez pouvoir vous pré-inscrire pour la saison 2024-2025! Cette semaine portes ouvertes se conclura le 29 juin par une audition.



INSCRIPTION

Si vous souhaitez profiter de cours de musique ou de théâtre dans une ambiance familiale, n'hésitez plus ! Des pré-inscriptions sont exceptionnellement prévues lors de la semaine portes ouvertes du 24 au 29 juin 2024 directement sur place. Et si vous ne pouvez vous y rendre, vous aurez la possibilité de vous inscrire à l'association le mercredi 3 septembre, le vendredi 6 septembre et le samedi 7 septembre.

Pour tous renseignements, contactez les professeurs coordinateurs au 01 34 16 13 87 ou par courriel à ecoledemusiquemargency@orange.fr



Agence Oise et lle de France

Couverture - Etanchéité - Bardage

8 Rue du Bon Médecin 60 000 - Beauvais

03 44 06 08 14



Lefort-Menuiserie & Construction Bois | 22 rue Ampère 95 300 | ENNERY | 01 34 66 90 36

RETOUR EN IMAGES

Inauguration de la résidence Les Jardins Bourdais, Opac de l'Oise, le samedi 27 avril 2024.











LE BUDGET 2024 VOTÉ À L'UNANIMITÉ!

Depuis 2020 et notre installation en mai de la même année, nous avons privilégié le rassemblement, le développement du lien social, le goût de la proximité, la recherche du consensus et un travail en équipe. Bien sûr, les suffrages avaient désigné des élus majoritaires et minoritaires sur notre commune à l'occasion des dernières échéances.

Pourtant, et fort de cette persistance dans le dialogue, le désir d'améliorer votre quotidien et l'attractivité de notre commune si attachante, nous sommes très heureux d'afficher une unité dans les engagements de la ville. Le jeudi 28 mars 2024, élus majoritaires et minoritaires par un acte éminemment fondateur ont voté à l'unanimité le budget 2024 sur ses volets fonctionnement et investissement. Vous, citoyens de Margency, nous avez élus tous dans une équipe municipale pour travailler tous ensemble dans une équipe municipale, dans l'intérêt général et pour apporter le meilleur service public à chacun d'entre vous. À l'aube de l'arrivée de grands projets, nous sommes fiers de continuer ensemble d'écrire l'histoire de notre ville!

L'équipe majoritaire municipale - POUR MARGENCY 2020

MAUVAISES NOUVELLES

Avant même les JO, la France détient de nombreux records! Dette publique, déficit budgétaire, record mondial des impôts et taxes et d'autres tristes records encore...

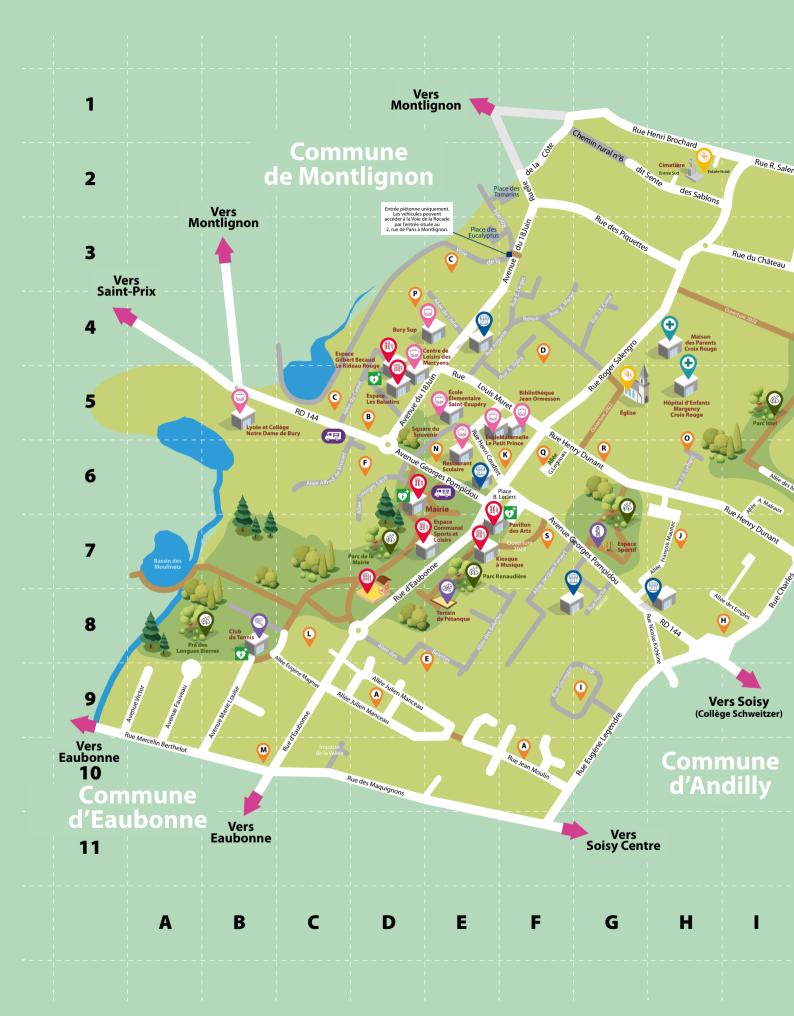
C'est dans ce contexte que Margency dont les finances sont encore saines que la majorité municipale à voté lors du Conseil Municipal du 22 mars 2024, l'augmentation de la part communale de la Taxe foncière de 1,02% qui restait inchangée depuis 2011.

Comme cela était prévisible, les budgets des 3 grands projets en cours sont en augmentation d'environ 20% à l'issue des appels d'offres.

La rénovation de l'ancienne mairie en « gite de randonnée »,la rénovation des « anciennes écuries »en restaurant et salles , la construction d'une « Maison de Santé »en lieu et place de l'ancienne cantine,2 Parkings en sous-sol représentent une dépense d'environ 6 095 000 euros. Les subventions (Région, Département, Etat)s'élevant à ce jour à 3 057 525 Eu , le reste à charge pour la commune s'élèverai à environ 3 037 690 Eu!

Je rappelle que toutes ces subventions sont nos impôts et taxes. On peut légitimement s'interroger sur le bienfondé du financement par l'argent Public de la construction d'un restaurant (activité commerciale privé) et d'un gite de randonnée à Margency.Il est probable que ces très importantes dépenses entraineront un nouvel endettement de notre commune.

> Jb.Lasmarrigues et les élus - jb.ailes@orange.fr L'Equipe « Unis Pour Margency »





K

Index des rues

Belettes (allée des) D8 E8 F8 Berlioz (rue Hector) G8 Berthelot (rue Marcelin) A10 B10 Brochard (rue Henri) G1 H1 Castel (allée du) C5 D5 Cèdre (allée du) E4 Château (rue du) H3 I3 J3 Corot (rue J.B.) G4 Côte (ruelle de la) F1 F2 Coudert (rue Henri) E5 E6 De Gaulle (rue Charles) 18 - K5 Degas (rue Edgar) F3 F4 D5 - F3 18 Juin (avenue du) Dunant (rue Henry) F5 - G6 Eaubonne (rue d') D8 - E6 Emplés (allée des) H8 I8 Eucalyptus (place des) E3 Fauveau (avenue) Α9 Istel (rue André) J4 - K5 Kichkine (rue Nicolas) Н8 Lefranc (rue J.B.) Н6 Legendre (rue Eugène) F11-H8 Legouais (allée Gaston) F6 C8 C9 Magniez (allée Eugène) Magnolias (allée des) 16 J6 Malraux (allée André) 16 Manceau (allée Julien) C9 D9 E9 Manet (rue Edouard) F4 F3 Maguignons (rue des) C-D10 - E-F11 Marie-Louise (avenue) R9 Mauriac (allée François) H7 Michelet (allée Edmond) J5 J6 E 10 F10 Moulin (rue Jean) Muret (rue Louis) E5 F5 Musset (allée Alfred de) C6 Piquettes (rue des) F2 G3 H3 Pompidou (avenue Georges) B5 - I9 Prévert (allée Jacques) F7 F8 Renoir (rue Auguste) E3 F4 Rocade (voie de la) E3 E2 Sablons (sente des) G1 H1 Salengro (rue Roger) F5 - H3 Sand (allée Georges) D6 Schweitzer (rue du Docteur) J3 J2 Sisley (rue Alfred) F4 F5 Tamaris (place des) F2 Vallée (impasse de la) C10 Verdi (rue Giuseppe) F9 G9



Copropriétés

- A Les Cottages
- **B** Le Castel
- **C** Le Parc de Maugarny
- **D** Le Village
- **E** Les Belettes
- F Le Parc de Bury
- **G** La Renaudière
- **H** Les Emples
- Résidence G.Verdi
- J Le Hameau K Coudert
- Résidence des Chalets
- M Résidence Maryse Bastie
- N Résidencedu Square
- **O** Lefranc
- **P** Cèdre
- **Q** Le Lavoir de Margency
- R Résidence Maurice Bourdais (Livraison 2022)
- S INLI (Livraison 2022)
- T L'Orée du Bois
- Rues publiques
- Voies privées

 Circulation douce



Victor (avenue)

Bâtiments de Santé

Α9



Bâtiments Enfance et éducation



Bâtiments et structures municipaux



Lieux de Cultes



Sports et Loisirs



Parcs et Espaces Verts



Défibrilateurs



Commerces itinérants

Commerces itinérants





BURY

AUX PTITS ENCAS

Spécialité : Pizzas

Jour : Vendredi de 18h à 21h

06 34 95 06 83





DEVANT LA MAIRIE

FESTIVAL DES ACCRAS

Spécialité : Antillais

Jour : vendredi à partir de 18h

06 50 01 98 07



VACANCES D'ÉTÉ Samedi 6 juillet 2024 au 1er septembre 2024 RENTRÉE SCOLAIRE Lundi 2 septembre 2024



JUIN

// ANIMATIONS

Café Philo

« Transmettre pour vivre mieux ? »

Chemin du Philosophe Bibliothèque Jean d'Ormesson Jeudi 6 juin - 20h30

Cinéma en plein air « Astérix aux Jeux Olympiques » CAPV

Parc de la Mairie Samedi 8 juin - 19h

Appel du 18 juin

Cérémonie Parvis de la Mairie Mardi 18 juin - 19h30

Festival Tropical 2e édition

Parc de la Mairie Vendredi 21 juin - 16h30 à 02h Samedi 22 juin - 09h30 à 02h Dimanche 23 juin - 10h à 21h

// ASSOCIATIONS

Peintres en liberté

Le Cercle Culturel Parcs de la ville Dimanche 2 juin de 9h30 à 18h

Balade contée

Le Cercle Culturel Parcs de la ville Dimanche 2 juin - 14h

JUILLET

// ANIMATIONS

Fête Nationale

Square du Souvenir Dimanche 14 juillet - 11h



SEPTEMBRE

// ASSOCIATIONS

Forum des associations

Parc de la Mairie Samedi 7 septembre



NAISSANCES

Le 18 janvier - Nathan TIRVENGADUM

Le 23 janvier - Fahel NICOLAS

Le 18 mars - Jules JOLIVOT DELESTRE

La Municipalité adresse ses sincères félicitations aux parents.

DÉCÈS

Le 31 janvier – Remise RAYMOND Le 25 mars – Alain BAPTISTE Le 14 mai – Philippe LEFEBVRE

La Municipalité adresse ses condoléances aux familles.

MARIAGES

Le 20 avril

Franck VILAIN et Alexandra VIVIEN née BOUTARD

Le 10 mai

Julien DUBOIS et Siraba MACALOU

Le 18 mai

François ELKAMILI et Alicia HATESSE Le 25 mai

Julien MENTION et Eleonor ARAUJO

Le 25 mai Alexandre GELOUX et

Domitille DE MAILLARD TAILLEFER

La Municipalité adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.



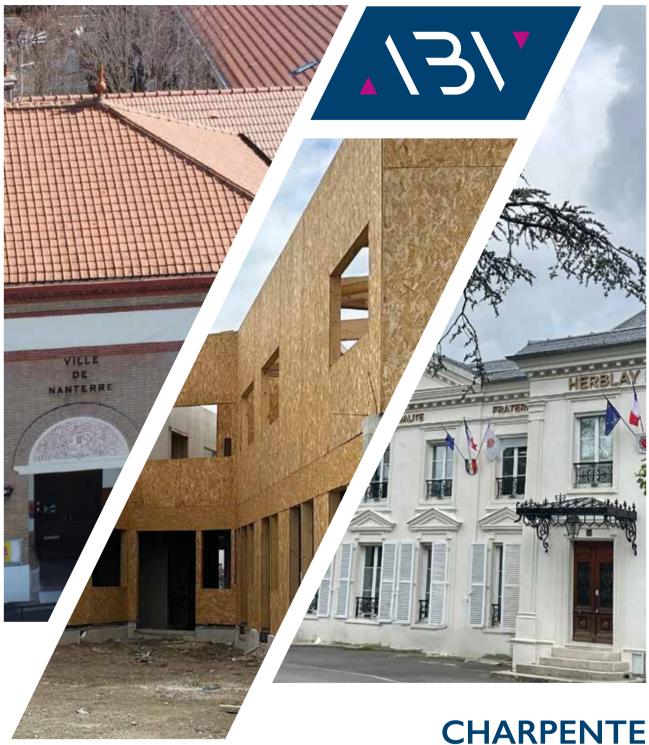












contact@abv-idf.com

4 06 76 18 57 52

OSSATURE BOIS
COUVERTURE

